

BIENVENUE DANS LE 6&8



VILLE DE



MARSEILLE

MAIRIE

6&8

ARRONDISSEMENTS
MARSEILLE

SOMMAIRE

LE 6&8 EN CHIFFRES - 4

VOS SERVICES PUBLICS - 6

La mairie de secteur
L'état civil du 6&8
Les Bureaux Municipaux de Proximité
La Ville de Marseille à votre écoute
Tranquillité et sécurité

ENFANCE & JEUNESSE - 12

Les écoles du 6&8
Le périscolaire

ANIMATION ET VIE LOCALE - 16

Les centres municipaux d'animation
Aux côtés des aînés

SPORT ET BIEN-ÊTRE - 20

Équipements et loisirs
Sportez-vous bien
Les piscines municipales

LA NATURE EN VILLE - 24

Les parcs et jardins du 6&8
Le permis jardins
Compostage

LA CULTURE POUR TOUS ! - 28

Les musées et bibliothèques
Les grands événements

ACTIONS SOCIALES - 32

Logement
Permanences sociales
Médiations et conciliateurs de justice
Bon à savoir

SANTÉ ET SOLIDARITÉ - 36

Les engagements du 6&8
Les dispositifs Ville de Marseille
Égalité et droits des femmes

LE LITTORAL SUD - 40

Un littoral à protéger
Les plages du 6&8

CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE - 44

Participation citoyenne
Économie locale
Dans ma ville qui fait quoi ?
Les CIQ

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS - 50

ANNUAIRE - 52

CARTE DE LA VILLE ET DE SES QUARTIERS - 58



LE 6&8 EN CHIFFRES

 **123 159**
HABITANTS

 **2200**
HECTARES

SOIT 3 080 TERRAINS DE FOOTBALL



 **16**
QUARTIERS

NOTRE-DAME DU MONT - LODI - PALAIS DE JUSTICE - PRÉFECTURE - VAUBAN
CASTELLANE - ROUET - PÉRIER - RABATAU - SAINT-GINIEZ - SAINTE-ANNE - LA
PLAGE - BONNEVEINE - POINTE-ROUGE - MONTREDON - LES GOUDES

 **54**
ÉCOLES

 **12**
**CENTRES
D'ANIMATION**

 **24**

**PARCS ET JARDINS
DONT 16 AIRES DE JEUX**

 **16** **PLATEAUX
SPORTIFS**

 **13**
PLAGES

VOS SERVICES PUBLICS

LA MAIRIE DE SECTEUR, PREMIER INTERLOCUTEUR DES HABITANTS

La mairie de secteur est le relais de proximité privilégié des habitants pour de nombreuses démarches du quotidien : écoles, subventions aux associations, périscolaire, état civil, animations et cadre de vie.

REPENSER LA RELATION AVEC LE CITOYEN

À l'ère du numérique, les innovations transforment les usages et redéfinissent les attentes en matière d'efficacité et d'accessibilité. L'administration publique engage sa mutation pour offrir un service plus réactif et plus simple.

Au quotidien, la Ville de Marseille modernise ses services et améliore la qualité de son accueil. Son objectif est de simplifier les démarches en apportant à l'utilisateur une information claire, accessible et pertinente.



**PLUS DE DÉMARCHES
ACCESSIBLES
EN LIGNE**



**NEWSLETTER
ET JOURNAL
DE SECTEUR**



**INFORMATIONS
EN TEMPS RÉEL**





L'ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE DES 6^e ET 8^e ARRONDISSEMENTS

Compétence déléguée aux collectivités par l'État sous l'autorité du procureur de la République (article 34-1 du Code civil). L'état civil encadre :

- L'enregistrement des naissances
- Mariages, PACS et divorces
- Décès
- Reconnaissances, adoptions
- Changements de prénom ou de nom
- Recensement
- Parrainage civil

ACCUEIL DU PUBLIC CÔTÉ PLACE THÉO LOMBARD - 8e

04 91 55 28 99

► Du lundi au vendredi de 7h45 à 16 h sans interruption

► Le samedi de 8h30 à 11h uniquement pour les naissances, décès et reconnaissances d'enfants.



2025

6088
NAISSANCES



945
MARIAGES ET PACS

DES DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL SIMPLIFIÉES

Les actes d'état civil peuvent être également téléchargés ou demandés en ligne, et envoyés directement par voie postale à votre domicile.

► troov.com/marseillerdv

VOUS VENEZ D'AVOIR UN ENFANT À MARSEILLE ?

Vous avez 5 jours pour le déclarer dans la mairie de secteur de l'arrondissement de la maternité ou de la clinique où il est né (et non pas l'arrondissement où vous résidez). Cette déclaration permettra d'établir l'acte de naissance de votre enfant.

NOUVEAU ! Une permanence pour déclarer les naissances à la maternité de l'hôpital Saint-Joseph (8e)

Vous pouvez désormais déclarer la naissance de votre enfant directement à la maternité.

► Hall d'accueil de la maternité Saint-Joseph, 7 bd Latil, 8e

ouvert au public de 8h à 16h, du lundi au vendredi et de 8h30 à 11h le samedi matin

Pour faciliter vos démarches administratives au quotidien, retrouvez sur le site de la mairie du 6&8 les ressources et formulaires nécessaires pour effectuer des demandes de documents.



LES BUREAUX MUNICIPAUX DE PROXIMITÉ

Actes d'état civil, passeports et papiers d'identité, mais aussi inscriptions sur les listes électorales : vos démarches administratives sont facilitées à Marseille grâce aux bureaux municipaux de proximité et aux services en ligne.

Le 6&8 compte 3 bureaux municipaux de proximité (BMdP) répartis sur le secteur. Vous pouvez vous rendre, sans tenir compte de votre adresse de domiciliation, dans le bureau de votre choix. Pour cela, une simple demande de rendez-vous en ligne suffit.

Ouverts en continu de 8h à 17h

► BONNEVEINE

81 Boulevard d'Haïfa - 8e
04 91 72 09 38

► LODI

84 Rue de Lodi - 6e
04 91 42 23 71

► PRADO

1 Boulevard de Louvain - 8e
04 91 79 11 29

NOUVEAU !

Une borne d'accueil électronique dans le bureau municipal de proximité de Bonneveine renforce les services publics à destination des Marseillaises et des Marseillais en facilitant l'accès aux démarches administratives.

Vous pouvez vous rendre sur place sans rendez-vous pour :

- inscriptions scolaires et périscolaires via le site dédié aux parents,
- délivrance d'actes d'état civil,
- inscription sur les listes électorales,
- certification de l'identité numérique.



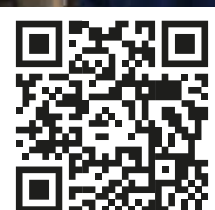
* Anticipez vos demandes de carte nationale d'identité et passeport !



VILLE DE MARSEILLE

ANTICIPEZ !

Il existe des périodes de forte demande, notamment avant les vacances scolaires, où les délais de réception augmentent de façon significative : les délais peuvent atteindre 45 jours pour les passeports et 8 à 9 semaines pour les cartes nationales d'identité (CNI) à compter de la date de dépôt des dossiers.



► Retrouver l'ensemble des informations relatives aux Bureaux Municipaux de Proximité sur marseille.fr/bmdp



LA VILLE DE MARSEILLE À VOTRE ÉCOUTE

Quel que soit l'arrondissement dans lequel vous habitez, il y a un service de proximité. Que ce soit pour vous accompagner dans vos démarches ou simplement pour être à votre écoute dans certaines demandes du quotidien.

3013 : ALLÔ MAIRIE TOUTES VOS RÉPONSES AU BOUT DU FIL



Avec + de 150 000 appels par an, « Allô Mairie » est le premier centre d'appels de la Ville de Marseille.

► du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 17h30.

**CE SERVICE EST ACCESSIBLE ET ADAPTÉ
AUX PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES**

OBJETS PERDUS : TROOV.COM POUR LES RETROUVER

Vous avez perdu vos clés dans le parc ? Votre enfant a perdu son doudou au musée ? La Ville de Marseille dispose d'une application spécialement conçue pour signaler et retrouver les objets perdus en faisant correspondre les informations données par le déclarant et les descriptions enregistrées par le service municipal des objets trouvés.

Toutes les infos : troov.com/marseille.

LISTES ÉLECTORALES : JE VOTE À MARSEILLE

Nouvelle Marseillaise ou nouveau Marseillais, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales toute l'année ou au plus tard jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

Pour cela, vous pouvez :

- vous rendre dans l'un des Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP) ou à la Direction des Élections (13, bd de Dunkerque, 13002 Marseille)
- vous connecter directement sur le site eservices.marseille.fr, accessible avec un compte service-public.fr ou via FranceConnect.

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans. Si ce n'est pas le cas, il peut demander son inscription sur les listes électorales.

→ Bon à savoir

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur service-public.fr



TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

Forte de sa relation de proximité avec la population et en partenariat avec la police nationale, la police municipale remplit une mission de prévention et de sécurité au service des habitantes et des habitants.

Pour plus d'efficacité, elle se diversifie avec des brigades créées ou renforcées : brigade de l'environnement, maritime, équestre, canine, brigade de nuit, motorisée et VTT mixtes.

UNE NOUVELLE BASE SUD DE LA POLICE MUNICIPALE

Pour renforcer la présence des agents sur le terrain et adapter les interventions aux spécificités locales, la Ville de Marseille a repensé l'organisation de sa police municipale.

Cette nouvelle sectorisation, rendue possible par un investissement significatif en infrastructures, équipements et effectifs, permet une meilleure réactivité et un service plus adapté aux besoins des habitants.

Cette base couvre les six arrondissements sud de la commune 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e.

► 69 avenue d'Haïfa, 8^e

MÉDIATION RENFORCÉE

La médiation occupe une place centrale dans la politique de prévention et de tranquillité publique. Elle permet de réguler les conflits d'usage entre habitants, commerçants et usagers, d'assurer une présence vigilante sur le terrain, de sensibiliser aux comportements à risque, mais aussi d'orienter les administrés vers les services compétents.

Avec 150 médiateurs déployés dans toute la ville, présents dans les quartiers et aux abords des écoles, la médiation joue un rôle clé.

Ils interviennent en période estivale les jeudis, vendredis et samedis soirs, ainsi que les veilles et jours fériés, dans le secteur de la Plaine, sur la place Castellane et au Cours Julien.

Application mobile

« Ma sécurité »,

Créée pour faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police, l'application est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

L'application permet d'accéder à :

- services de pré-plaintes et de signalements en ligne
- accès aux plateformes de formalités administratives en ligne
- numéros d'urgence
- actualités et notifications locales de sécurité





BON À SAVOIR

Division de sécurité de proximité Centre

Commissariat des 1^{er} et 6^e
arrondissements - 24/24h
66-68, La Canebière, 1^{er}
04 88 77 58 00

Division de sécurité de proximité Sud

Commissariat du 8^e arrondissement
24/24h
38, bd Baptiste Bonnet, 8^e
04 84 35 34 50

Contact du PC radio Police Municipale

04 91 55 41 01
Pour plus d'informations
marseille.fr/police-municipale

LE BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE (BMPM)

Plus grande unité de la Marine Nationale, le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille compte plus de 2 600 militaires et civils. Cas unique en France, il est placé sous l'autorité du Maire de Marseille. Il réalise plus de 330 interventions par jour, avec plus de 400 engins d'intervention et 17 Centres d'Incendie et de Secours. Le Bataillon a un objectif : protéger les marseillaises et les marseillais.

CASERNES ET POSTES DANS LE 6&8

- Caserne de Louvain
boulevard de Louvain, 8^e
- Poste de la Pointe Rouge
port Pointe Rouge, 8^e - 04 91 73 37 43
- Détachement Poste Hôpital Timone
bd Jean Moulin, 6^e



ENFANCE & JEUNESSE



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE AVEC LE NOUVEL ESPACE POUR LES FAMILLES DE LA VILLE DE MARSEILLE : "SUPERMINOT" !

LES ÉCOLES DU 6&8

54
ÉCOLES



**Dont :
28**
ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES

8 400
ENFANTS
scolarisés



26
ÉCOLES
MATERNELLES

Pour toutes vos démarches concernant les inscriptions à l'école, à la cantine ou aux activités périscolaires, vous pouvez aller :

- ▶ sur superminot.marseille.fr
- ▶ dans un Bureau Municipal de Proximité (ouvert de 8h30 à 16h30) - **voir p.7**
- ▶ à l'accueil Superminot
40 rue Fauchier, 2e- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

CONTACTS UTILES :

- Inscription scolaire : contact-inscription@marseille.fr
- Périscolaire : periscolaire@marseille.fr
- Cantine : cantine@marseille.fr
- Allergies alimentaires et/ou repas spécifiques : cantine-pai@marseille.fr
- Crèches : creche@marseille.fr
- Pour le périscolaire : garderie.webmestre@marseille.fr
- Pour les études surveillées : etudessurveillees@marseille.fr
- Direction de la Petite Enfance : 04 91 55 30 49 et 04 91 55 31 73 - creche@marseille.fr

BON À SAVOIR

LES « RUES DES ENFANTS »

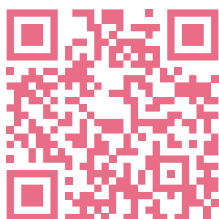
Demandée par la Ville de Marseille et réalisée par la Métropole Aix-Marseille Provence, il s'agit d'une piétonnisation totale, partielle ou d'aménagements de voirie, en renforçant la signalétique et en repensant la rue comme une aire de jeux afin de créer un espace plus sûr et plus ludique pour les enfants.

« PETITS PIÉTONS »

Avec « PETITS PIÉTONS », des retraités volontaires assurent l'accompagnement des traversées piétonnes aux entrées et sorties des écoles. Ce dispositif s'adresse prioritairement aux personnes à revenus modestes et permet de renforcer les liens intergénérationnels entre nos aînés et les écoliers.

► **Vous êtes retraité(e) et vous souhaitez participer à l'accompagnement des traversées ?**

Retrouvez toutes les informations sur :
www.marseille.fr/petits-pietons



UN KIT COMPLET DE FOURNITURES SCOLAIRES EST OFFERT PAR LA VILLE À CHAQUE RENTRÉE

Près de 7 millions d'euros sont investis pour les enfants avec des dotations aux établissements (directement dépensées par les enseignants) et du kit de fournitures scolaires, correspondant à environ 110 € par enfant en 2026.

Ce kit est distribué directement en classe aux enfants, le premier jour de la rentrée scolaire. Il a été demandé aux directions d'école qu'aucune liste complémentaire ne soit communiquée afin que les familles n'aient plus rien à acheter (à l'exception de fournitures très spécifiques).

► **Des questions sur la rentrée scolaire, les inscriptions ou encore la cantine, retrouvez toutes les actualités sur l'éducation sur le site de la Ville de Marseille**
<https://www.marseille.fr/education>





La Mairie du 6&8 propose dans ses 7 centres d'animation un total de
340 PLACES les mercredis
390 PLACES
les petites vacances scolaires
450 PLACES
en juillet
230 PLACES
en août

LE PÉRISCOLAIRE

LES CENTRES AÉRÉS DU 6&8

Les équipes pédagogiques accueillent les enfants de 3 à 17 ans, les mercredis et les vacances scolaires de 8h à 17h30, en leur proposant une grande diversité d'activités : sorties culturelles, activités sportives, culinaires, théâtrales, sensibilisation à l'environnement et au vivre-ensemble afin que les enfants puissent évoluer et s'épanouir dans un climat de confiance et de sécurité.

PLANNING DES PRÉ - INSCRIPTIONS 2026

► VACANCES D'AUTOMNE

- Pré-inscription en ligne : du 8 au 11 septembre
- Dates de commissions : 21 septembre
- Réponse aux familles : 22 septembre

► VACANCES DE NOËL

- Pré-inscription en ligne : du 14 au 17 novembre
- Dates de commissions : 23 novembre
- Réponse aux familles : 24 novembre

Centre d'animation VAUBAN

114 boulevard Vauban, 6e
04 91 37 79 38 - acm-vauban@marseille.fr

Centre d'animation FALQUE

36 rue Falque, 6e
04 91 37 20 32 - acm-falque@marseille.fr

Centre d'animation CASTELLANE

23 rue Falque, 6e
04 91 47 08 36 - acm-castellane@marseille.fr

Centre d'animation MICHEL LEVY

15 rue Pierre Laurent, 6e
04 91 55 47 99 - acm-michel-levy@marseille.fr

Centre d'animation SAINTE-ANNE

388 av. de Mazargues, 8e
04 91 22 82 23 - acm-ste-anne@marseille.fr

Centre d'animation PASTRÉ

155 av. de Montredon, 8e
04 91 25 33 16 - acm-pastre@marseille.fr

Centre d'animation CALANQUES

2 trav. de la Marbrerie, 8e
04 91 73 17 59 - acm-calanques@marseille.fr

Calendrier détaillé et inscription en ligne sur le site de la mairie du 6&8 ►



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR

La Ville de Marseille offre un service d'accueil le matin (de 7h30 à 8h10) et en fin d'après-midi (de 16h30 à 18h), sur inscription et moyennant une participation financière selon les ressources des familles. Les inscriptions sont possibles les lundis, mardis, jeudis ou vendredis, de façon flexible, pour répondre aux besoins des parents. Lors de l'accueil de fin d'après-midi, les enfants peuvent participer à des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique de l'école.

Informations et inscriptions sur le portail superminot.marseille.fr

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Un accompagnement est proposé par le Service Handicap de la Ville de Marseille, afin de prendre en charge les enfants en situation de handicap sur les temps de restauration et de récréation de la pause méridienne. Les enfants avec la mention «aide humaine sur les temps de cantine» sur la notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) peuvent bénéficier de cet accompagnement spécifique.

► Maison Départementale des Personnes Handicapées au service Handicap de la Ville de Marseille à inclusion@marseille.fr.

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DES ENFANTS

Le Conseil d'arrondissements des enfants est un véritable laboratoire d'idées où l'engagement citoyen prend vie.

Accompagnés par les équipes de la Ligue de l'enseignement et en étroite collaboration avec les élus locaux, les jeunes conseillers apprennent à structurer leurs réflexions, à débattre des enjeux de leur territoire et, surtout, à prendre la parole pour défendre leurs convictions.

Une instance consultative qui se compose d'enfants de CM1 tirés au sort par leurs camarades parmi les volontaires pour aborder de nombreux sujets, dont cette année la mobilité urbaine et la propreté des rues.

Le Conseil d'arrondissements des enfants prouve ainsi que, pour construire la ville de demain, il est essentiel de commencer dès aujourd'hui par écouter ceux qui la vivent : les enfants.





ANIMATION ET VIE LOCALE

LES CENTRES D'ANIMATION MUNICIPAUX

Véritables coeurs battants des quartiers du secteur, les centres municipaux d'animation sont des lieux ouverts à toutes et tous, d'accueil, d'écoute et de parole, de vie associative, de solidarité, de sport, de culture et de fêtes.

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Avec plus de 150 associations proposant des activités quotidiennes, trouvez une activité qui vous ressemble !

Chaque année à la rentrée, venez rencontrer les associations engagées de votre quartier, et découvrir les nombreuses activités socioculturelles et sportives pour petits et grands qui y sont proposées.

Des moments de convivialité, de partage et des associations à (re)découvrir en famille !

Toutes les actualités et l'annuaire des activités de nos centres d'animation sont disponibles sur le site internet de la mairie ►



12

**CENTRES
D'ANIMATION**

150

**ASSOCIATIONS
PROPOSANT
DES ACTIVITÉS**

+ de 25

**ACTIVITÉS PAR
SEMAINE DANS
CHAQUE CENTRE**

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES



Sports

Aïkido 1 6 9 12
 Aquagym 11
 Boxe 9
 Capoeira 3 9
 Eveil corporel 5
 Fascia Flow 9
 Fit cross 1

Gym 1 4 5 7 8
 Jiu Jitsu Brésilien 9
 Judo 1 9
 Karaté 5 7
 Kayak 11
 MMA 9
 Munz Floor 5

Nage avec palmes 11
 Pilates 1 7 8 9
 Sauvetage aquatique secourisme 11
 Stand Up Paddle 11
 Step 1
 Viet Vo Dao 9

Arts et culture

Arts plastiques 2 3 4 6 7 8
 Atelier d'écriture 1 3 6
 Atelier de peinture et dessin 2 8
 Arts du spectacle 10
 Chorale/chant 1 3 6 7 8 10
 Cinéma 6
 Cosplay 5
 Cours d'anglais 2 4
 Cours d'espagnol 1 3 5 6
 Cours d'italien 1 3 4 8
 Cours de français 2
 Cours de langue provençale 10
 Cours de russe 8
 Maquettes 7
 Musique (instruments) 1 2 5 6 7 12
 Reliure 2
 Théâtre 1 2 3 4 5 6 7 8

Bien-être et santé

Do in / Qi gong 1 4
 Forme et mobilité pour les seniors 6 9
 Sophrologie 1 8
 Tai Chi Chuan 3 6 7 9
 Yoga 1 2 4 5 7 8 10
 Yoga sur chaise 3 9

Danse

Bal musette 7
 Be-Bop Bossa 9
 Chakra danse 6
 Country 8 9
 Danse chinoise 2 7
 Danse classique 6
 Danse improvisation 6
 Danses cubaines, portoricaïnes, bachata 2 7 9
 Danse en ligne 9
 Danse indienne 6
 Danse orientale 4 6
 Danse swing 6
 Flamenco 10
 Hip-Hop (enfants, ados) 9
 Modern Jazz 9
 Pompom girls 8
 Zumba 4 9

Famille et solidarité

Accompagnement des personnes souffrant d'addiction 1 2 6
 Aide alimentaire 1
 Animations parents / enfants 6
 Permanence sociale 1 2 4 5 6 8 9
 Rencontres, entraide et solidarité 3 4 5 9 10
 Soutien scolaire, alphabétisation 1 3 6

Loisirs

Ateliers de cuisine 2 7 12
 Ateliers environnement 10
 Bibliothèque pour malvoyants 1
 Informatique 6 8
 Jeux de cartes et de sociétés 1 4 5 6 7 8
 Lecture 1
 Lotos pour seniors 1 2 3 4 6 7 8 12
 Ludothèque 4 8
 Marché bio 12
 Ateliers vélo en ville 12

La liste des activités, présentée sur ce document, pourra être amenée à évoluer.



AUX CÔTÉS DES SENIORS

La mairie des 6^e et 8^e arrondissements propose une grande diversité d'activités collectives pour les seniors : ateliers intergénérationnels, animations culturelles ou pratiques sportives adaptées. Ces initiatives ont pour objectif de favoriser le bien-être et de renforcer le lien social, afin que chacun reste actif et pleinement intégré à la vie du quartier.

DES PROGRAMMES ANNUELS 100 % GRATUITS

MON ASSIETTE A DU GOÛT

Le programme pour redonner aux seniors l'envie de cuisiner ! Avec pour objectif de faire retrouver le plaisir de manger sainement pour préserver sa santé.

« Mon assiette a du goût » se compose d'ateliers de cuisine ludiques et participatifs, dédiés aux seniors et à l'intergénérationnel, ainsi que de sorties avec visites guidées et dégustations chez des producteurs locaux.

DES ANIMATIONS CHAQUE SEMAINE

- Bal et Karaoké
- Thé dansant
- Repas animé
- Atelier cuisine du monde
- Lotos
- Sorties culturelles

Un pass senior a été créé pour les 200 000 Marseillaises et Marseillais de plus de 60 ans. Il permet de profiter des offres proposées par la Ville, de faciliter l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

► Pour plus d'informations, contactez le Service des Seniors au 04 91 55 39 41 - 04 91 55 40 91 ou par mail à l'adresse suivante : service-des-seniors@marseille.fr

Retrouvez l'ensemble des activités seniors sur notre page dédiée ►



LA VILLE DE MARSEILLE VOUS PROPOSE AUSSI SON « CATALOGUE SENIORS »

Retrouvez toutes les activités culturelles, sportives et de loisirs et des accompagnements proposés sur notre secteur et l'ensemble de la Ville sur le site internet de la Ville de Marseille



SPORTS ET BIEN-ÊTRE

Marseille et le sport, c'est une histoire de passion. 35 % de la population pratique un sport. Porteur de valeurs et vecteur d'émancipation, c'est un lien fort au sein de la population marseillaise.

ÉQUIPEMENTS ET LOISIRS



LE STADE NAUTIQUE FLORENCE ARTHAUD (8^e)

Héritage des Jeux Olympiques 2024, le stade nautique propose aux élèves marseillais de s'initier aux disciplines nautiques et de découvrir l'environnement marin et littoral. L'équipement offre également une nouvelle ouverture sur la mer à l'ensemble des Marseillaises et des Marseillais qui pourront profiter de nombreuses activités.

Inclusif et accessible à toutes et tous, cet équipement entièrement rénové comprend :

- un bassin d'évolution nautique praticable toute l'année pour les initiations sportives et la compétition,
- un espace de découverte et de sensibilisation au milieu marin,
- une école municipale de voile,
- le Pôle d'Excellence de la Fédération Française de Voile.

► 6 promenade Georges Pompidou, 8e
04 13 94 80 37 / 04 / 40.

Stages de loisirs

Le Centre municipal de voile (CMV) propose des stages sur optimist, planche à voile, bateau collectif ou encore multi-activités

► Enfants dès 7 ans et adultes sur des cycles de 7 à 13 demi-journées **hors vacances scolaires**.

Des stages à la semaine multi activités, optimist, wingfoil ou encore planche à voile

► Enfants dès 5 ans et adolescents **pendant les vacances scolaires**.

Stages seniors

Sorties de bateau collectif et autres activités (paddle, dériveur, planche à voile) sont proposées de mars à juin et de septembre à décembre, sur inscription.

► Par demi-journées - **activités gratuites réservées aux plus de 60 ans.**

Inscriptions et planning des animations sur :
<https://animationsvoiles.marseille.fr/>





5 000

**petites Marseillaises
et petits Marseillais ont
participé au programme
" J'apprends à nager ".**

LES PISCINES MUNICIPALES

Les piscines municipales sont ouvertes toute l'année. De nombreux cours y sont dispensés (aquagym, bébés nageurs, natation...) en dehors des plages horaires d'ouverture au public. Les Marseillais et les Marseillaises bénéficient de 47 heures hebdomadaires d'ouverture supplémentaires depuis le 6 janvier 2025, réparties sur l'ensemble des bassins.

La gratuité est accordée sur présentation de l'un au moins des justificatifs ci-dessous

- Enfants de moins de 12 ans
- Retraités de plus de 65 ans
- Personnes en situation de handicap, mutilés de guerre et civils sur présentation de la carte d'invalidité
- Police municipale
- Marins-Pompiers
- Moniteurs de voile
- Maîtres-nageurs sauveteurs dont la pratique de la natation correspond à un impératif de formation continue, sur présentation d'un justificatif / carte professionnelle

► Consultez la liste des piscines du secteur dans l'annuaire pages 54 et 55



LE PLATEAU SPORTIF DE LA VERRERIE (8°)

Après des travaux de rénovation comprenant le remplacement du portail, du grillage, des filets et des équipements, le plateau sportif Verrerie situé à Montredon a fait peau neuve !

Ce nouvel espace, désormais plus sécurisé et fonctionnel, est de nouveau accessible aux Marseillaises et Marseillais. Une belle occasion de profiter du sport... avec une vue imprenable sur la mer !

► 111 avenue de la Madrague de Montredon, 8e

LA BASE NAUTIQUE DE L'HUVEAUNE (8°)

Consacrée à la pratique du kayak, cette base propose plusieurs activités :

- l'école de pagaie
- la section compétition
- la section kayak de mer et pirogue
- l'accueil scolaire et universitaire

► Base nautique Albert Tobelem - 7 avenue Pierre Mendès France, 8e - 04 91 76 51 41

LE STADE JULIEN BAUDON (6°)

Au pied de Notre-Dame de la Garde, le terrain Julien Baudon devient officiellement un terrain « Capitale du Foot », projet qui vient répondre à un besoin spécifique du territoire : réhabiliter des espaces pour en faire des espaces sportifs accessibles à tous, afin de soutenir les initiatives sociales et solidaires à destination de la jeunesse.

Le terrain accueille des activités sportives et culturelles, ainsi que des associations locales, tout au long de l'année.

► Rond-Point Bois Sacré Pointe à Pitre 6e

LES PROGRAMMES SPORTIFS ADAPTÉS DE LA BASE NAUTIQUE POINTE ROUGE (8°)

La mairie du 6&8 organise gratuitement des séances d'activité physique adaptée (APA) pour les personnes atteintes de handicaps ou de maladies invalidantes. Ces programmes sportifs ont pour objectif d'améliorer leur qualité de vie par le biais de l'activité physique, en particulier au travers de disciplines comme le stand-up paddle.

Escapade Horizon Paddle

De avril à mai - 9h à 11h

Cours de paddle en mer dédiés aux personnes présentant des handicaps ou des déficiences visuelles.

Les séances organisées ont pour but de créer une évasion sportive afin d'acquérir une autonomie et une pratique d'activité physique par la suite.

► Limité à 5 places

Hirondelles Horizon Paddle

De avril à juillet - 9h à 11h

Cours de paddle en mer dédiés aux femmes en rémission d'un cancer du sein.

Les séances sont construites pour offrir des moments de plaisir, d'évasion sportive, de réappropriation du corps.

► Limité à 10 places

► BASE NAUTIQUE DE LA POINTE ROUGE
1, port de la Pointe Rouge 8e
Condition d'accessibilité et inscription par
téléphone au 06 32 87 36 88

SPORTEZ-VOUS BIEN ! LE SPORT TOUTE L'ANNÉE

Un programme d'activités sportives gratuites ouvert à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Une offre de proximité, inclusive et variée qui s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants confirmés. Une programmation enrichie comprenant plus de 25 disciplines proposées dans 11 lieux répartis sur l'ensemble du secteur, le sport s'invite à deux pas de chez vous !

Pour mieux répondre à vos attentes, la mairie a renforcé les créneaux et diversifié les disciplines. Parmi les activités phares : yoga, paddle, taï-chi, pilates, et bien-être senior, toutes adaptées et encadrées par des professionnels.

► Inscription en ligne obligatoire !

Choisissez vos activités préférées selon le ou les créneaux proposés chaque mois.

Les inscriptions au programme «Sportez-vous bien» se font sur le site internet de la mairie du 6^e et 8^e mais pensez à consulter régulièrement les créneaux disponibles jusqu'à la fin du mois des inscriptions, des créneaux d'activités peuvent se libérer suite à des annulations.

► **Contact : polesport6-8@marseille.fr**

En cas de difficulté, veuillez vous rapprocher des centres d'animation du Rouet et de Cadenelle (voir annuaire page 53)

Retrouvez le planning des activités et les dates d'inscription sur notre site internet



COMMENT M'INSCRIRE ?

1. Création de votre compte personnel
2. Indiquez votre adresse mail pour recevoir sur votre messagerie un mail de création du compte
3. Rendez-vous sur votre messagerie et cliquez sur «Activer votre compte»
4. Sur la page qui apparaît cliquez sur "finaliser l'inscription"
5. Sur cette nouvelle page renseignez les différents champs et créez votre mot de passe (à bien mémoriser)
6. Allez sur la page : mes-demarches.marseille.fr/inscriptions-aux-activites-sportives-de-la-mairie-des-6eme-et-8eme-arrondissements/
7. Entrez vos identifiants créés ci-dessus et réservez vos activités



Tous les programmes sportifs de la Ville de Marseille sur leur site internet ►





LA NATURE EN VILLE

La mairie du 6&8 entretient 24 parcs et jardins et oeuvre à leur réhabilitation et leur développement. Parmi ses initiatives, la création de micro-jardins de quartier et de rues jardins contribue à créer des îlots de fraîcheur et à offrir à chacun un environnement plus agréable.

Les travaux de renaturation et de rénovation des jardins s'accompagnent de dispositifs innovants de végétalisation, issus d'une collaboration entre les habitants et la mairie.

Neuf jardins ont déjà été replantés et revégétalisés, et dix-sept autres bénéficieront prochainement du Plan Arbres, qui prévoit la plantation de 308 000 arbres et arbustes à Marseille d'ici 2029.

HORAIRES DES PARCS & JARDINS :

► 1er juin au 31 août de 7h à 21h.

► 1er septembre au 31 mai de 7h à 19h

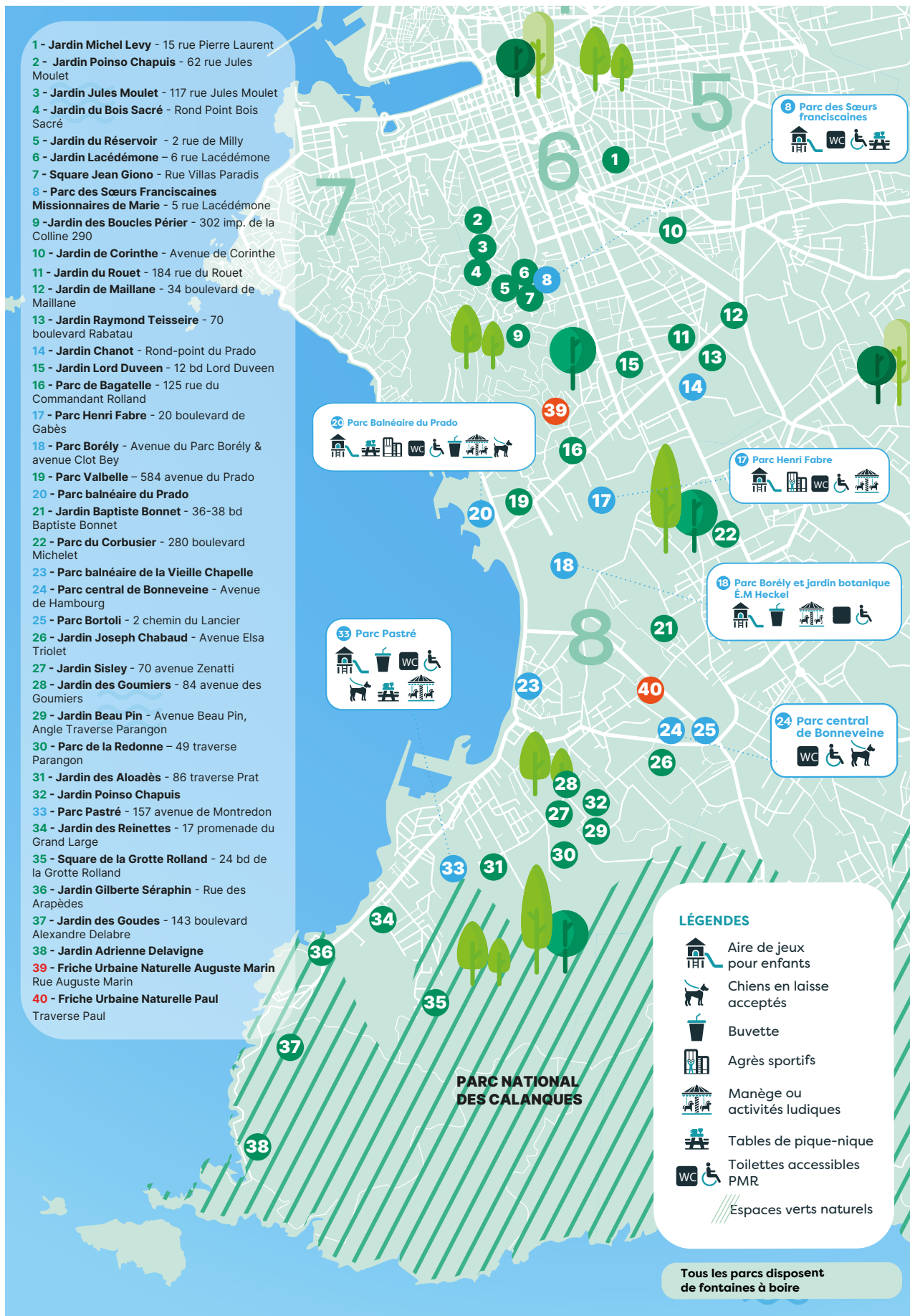
À l'exception du parc 26^e Centenaire Jean Claude Gaudin et Parc Borély : ouverture de 6h30 à 21h toute l'année

LES FRICHES URBAINES NATURELLES

Réservoirs de biodiversité en ville, Marseille compte 250 hectares de friches urbaines naturelles (FUN). Ces espaces, composés de prairies, buissons et zones boisées, demandent peu d'entretien mais jouent un rôle essentiel pour la faune et la flore locales, et offrent des îlots de fraîcheur.

Le 6&8 en compte deux : la première, rue Auguste Marin, fait 7900 m² et abrite 51 espèces végétales répertoriées. La deuxième sur la traverse Paul est un espace pédagogique dédié à la sensibilisation des jeunes, notamment les scolaires et les centres aérés.

LES PARCS ET JARDINS DU 6&8



LE PERMIS JARDINS

La Ville de Marseille a mis en place un permis de végétaliser nommé "Rue Jardin", ainsi qu'une charte de végétalisation de l'espace public marseillais, qui permettent aux particuliers d'occuper temporairement et gratuitement l'espace public par l'installation de plantes et de jardinières.

Après la rue de la Guinée (6e) et la traverse Duffau (8e), réalisez un coin de nature devant votre porte !



COMMENT ÇA MARCHE ?

1- Identifier l'emplacement

Choisir un espace public approprié pour le jardinage (bas de mur, trottoir...)

2- Planifier le projet

Décider des plantes et de l'entretien nécessaires
Privilégiez des espèces locales et adaptées au climat méditerranéen !

3- Soumettre la demande

Envoyer la demande en ligne sur le site de la Ville avec documents requis. (un plan et une courte description)

4- Recevez votre autorisation et plantez !

La Ville de Marseille vous répond sous 2 mois maximum.

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

- Habitants de Marseille
- Associations
- Établissements scolaires
- Commerçants
- Copropriétés

► Le permis, gratuit, vous autorise à végétaliser l'espace public et est valable pendant trois ans.

BESOIN DE CONSEILS ?

Vous pouvez télécharger gratuitement le guide de végétalisation des rues sur le site de la Ville de Marseille.

Pour + d'information :

**Direction de la Nature en Ville
ruejardin@marseille.fr**



COMPOST AU JARDIN : LE RÉSEAU DE COMPOSTAGE DU 6&8

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une offre de tri pour les biodéchets.

Déployé depuis 3 ans, un réseau de 15 sites de composteurs collectifs a été mis en place par la Mairie de secteur, en partenariat avec la Métropole. Rejoignez la team des habitant(e)s qui ont pris l'habitude du tri et du compost dans les différents quartiers où le réseau se déploie !

► **Contact : Association terre2main - Thomas**
compostaujardin.mairie68@gmail.com



NOS SITES DE COMPOSTAGE EN 2026

- **CENTRE D'ANIMATION BONNEFON**

Place Bonnefon - 8e

- **CENTRE D'ANIMATION DES CALANQUES**

2, traverse de la Marbrerie - 8e

- **JARDIN DE CORINTHE**

Avenue de Corinthe - 6e

- **JARDIN DE MAILLANE**

34 boulevard de Maillane - 8e

- **JARDIN DES ALOADES**

84, traverse Prat - 8e

- **JARDIN DU RÉSERVOIR**

2, rue de Milly - 6e

- **JARDIN DU ROUET**

184 rue du Rouet - 8e

- **JARDIN DES GOUMIERS**

88 avenue des Goumiers - 8e

- **JARDIN JULES MOULET**

117 rue Jules Moulet - 6e

- **JARDIN LACÉDÉMONE**

5, rue Lacédémone - 6e

- **JARDIN MICHEL LÉVY**

15 rue Pierre Laurent - 6e

- **PARC DE BAGATELLE**

125 rue du commandant Rolland - 8e

- **PARC JOSEPH CHABAUD**

Avenue Elsa Triolet - 8e

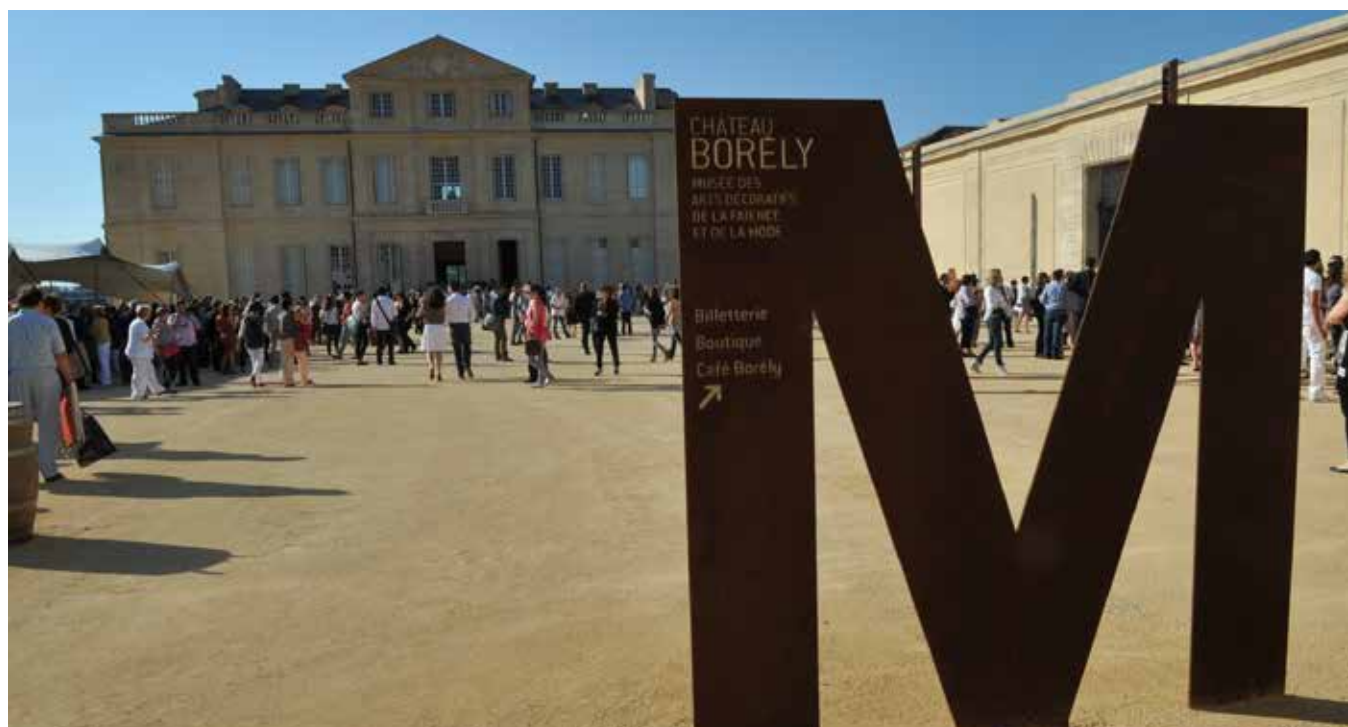
- **PARC VALBELLE**

584 avenue du Prado - 8e

- **SQUARE JEAN GIONO**

Rue Villas Paradis - 6e





LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS !

La Ville de Marseille, avec ses musées municipaux, ses bibliothèques et ses nombreux événements, développe une offre culturelle pour toutes et tous.

MARSEILLE, VILLE DE PATRIMOINE

La plus vieille ville de France a un riche patrimoine à défendre. La ville compte 91 édifices protégés au titre des Monuments historiques. Depuis 2020, elle met en oeuvre un vaste programme de valorisation avec la volonté d'inscrire 60 nouveaux sites.

Marseille soigne aussi son patrimoine mobilier, ses fonds littéraires, ses archives municipales et ses oeuvres d'art.

Son patrimoine musical fait aussi l'objet d'un plan de restauration. Sans oublier, dans une vision plus large du patrimoine, la valorisation du patrimoine industriel et culturel immatériel de Marseille.

LES MUSÉES

La Ville de Marseille s'est engagée sur un principe de gratuité pour un accès sans restriction à l'offre municipale.

Les visites des collections permanentes des musées municipaux sont gratuites, ainsi que les expositions temporaires, le jour de leur ouverture et les premiers dimanches du mois.

Toutes les infos sur les musées de la Ville de Marseille sur : musees.marseille.fr ►



LES MUSÉES DU 6&8

- **MUSÉE CANTINI**

Installé dans un hôtel particulier construit en 1694 dans le centre de Marseille par la Compagnie du Cap Nègre et légué à la Ville par Jules Cantini (Marseille, 1826 -1916)

► 19 rue Grignan, 6e - 04 13 94 83 30
musee-cantini@marseille.fr

- **CHÂTEAU BORÉLY - Musées des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode**

Le château Borély fut construit vers 1760-1770 par la famille Borély pour en faire sa résidence d'été. Acquis par la Ville de Marseille en 1856, il accueillit longtemps le Musée d'Archéologie avant de devenir, en 2013, le Musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode.

► 132, avenue Clot-Bey, 8e
04 91 55 33 60
chateau-borely-musee@marseille.fr

- **MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN [mac]**

Le [mac] musée d'art contemporain de Marseille est né d'une collection d'art moderne et contemporain exceptionnelle originellement constituée par le Musée Cantini. Forte d'un millier d'objets, la collection donne lieu à des expositions conçues dans un esprit d'ouverture sur les préoccupations contemporaines.

► 69, avenue de Haïfa, 8e
04 13 94 83 49/54
macpublics@marseille.fr

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

- **Bibliothèque de Castellane**

► Station métro Castellane, 6e
04 13 94 81 90

- **Médiathèque de Bonneveine**

► Centre Vie de Bonneveine, 8e
04 13 94 82 10

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

L'éducation artistique et culturelle est une priorité de la Ville. Il s'agit d'offrir une éducation à l'art par l'art, sur les temps scolaires et extrascolaires, à destination des enfants et jeunes de 0 à 25 ans.

Tous les équipements culturels proposent des activités dédiées, notamment pendant les vacances scolaires.

L'offre est référencée dans une nouvelle application POEM.

► Infos sur marseille.fr
poem.marseille.fr/ode

Inscrivez-vous à la newsletter Culture de la Ville de Marseille ►



L'ANCIEN COUVENT DE LA CÔMERIE S'OUVRE AUX MARSEILLAISES ET AUX MARSEILLAIS

Niché au cœur du parc, l'ancien couvent de La Cômerie amorce une nouvelle vie. Réouvert en 2024 après 18 mois de travaux, ce site d'un hectare mêle patrimoine historique remarquable et aménagements contemporains pensés avec les habitants.

Désormais, le bâtiment de La Cômerie reprend vie puisque sa gestion a été confiée à l'association Yes We Camp, avec pour ambition d'en faire un lieu de vie ouvert à tous.

La diversité des espaces permet d'accueillir une programmation conviviale et inclusive : brocantes, ateliers, formations, expérimentations (jardinage, constructions participatives...), initiatives autour de la parentalité, animations pour les seniors... Autant d'actions destinées à faire de La Cômerie un lieu de culture, de lien social et d'expérimentation ouvert sur son quartier et sa ville.

Mais aussi : déjeuner partagé du mercredi au vendredi (12h30 – 14h)
et des snacks & tapas du mercredi au samedi en soirée (18h – 21h30)
et toujours, la buvette tenue par Yes We Camp et les bénévoles du projet !

Programme sur Instagram et Facebook :

@la_comerie

► 174 rue Breteuil, 6e



DE GRANDS ÉVÈNEMENTS

LES ÉVÈNEMENTS DE 2026

TOUS EN CIRQUE

Une journée dédiée
aux arts du cirque

► AVRIL

Ce rendez-vous célèbre l'innovation artistique, avec une journée en plein air dédiée aux arts du cirque.

Un évènement qui valorise le cirque immersif, acrobatique et musical, du théâtre grotesque en équilibre à la jonglerie avec des acrobates, de la voltige, et des spectacles à couper le souffle.

Une plongée dans un univers en mouvement à découvrir en famille !

► Parc de Bagatelle - 8e



OH MA PAROLE !

Un festival participatif et poétique
au cœur des quartiers sud

► MAI

Manifestation participative, entièrement gratuite, et ouverte à toutes et tous, Oh Ma Parole ! est un festival de proximité, prétexte à la rencontre, à la fête et au partage.

Dans l'espace public, il prend place au cœur des quartiers sud : concerts festifs et éclectiques, poésie et parole vivante, contes pour tous les âges, Apér'Oh ! Ma Parole et repas partagés, le festival propose aussi des médiations culturelles et des rencontres en librairies pour élargir encore les espaces d'échange et de création.

► Sainte-Anne, Bonneveine, Pastré et Montredon



MUSIQUES À BAGATELLE

Le rendez-vous incontournable de l'été

► JUIN

Évènement emblématique du 6&8 depuis trois décennies, ce rendez-vous musical gratuit et en plein air est devenu le rendez-vous incontournable de l'été !

Le parc de Bagatelle, véritable écrin de verdure au cœur de Marseille, s'anime chaque année au rythme du jazz, de la musique classique, et des musiques du monde.

Grâce à une programmation toujours plus éclectique, l'intégration de performances chorégraphiques et de grandes voix lyriques, le festival incarne aujourd'hui un véritable symbole d'accès à la culture ouvert à toutes et tous.

► Parc de Bagatelle - 8e



LE CINÉ CLUB À LA CÔMERIE

Cinéma sous les étoiles



► JUILLET

Cet été, pour la première fois, la Cômerie a accueilli le Ciné Club pour trois soirées de projections en plein air, organisées de 19h30 à 23h. Au programme : une sélection de courts-métrages autour de Marseille, de la mer, des corps, des rencontres et des regards croisés. Les projections ont eu lieu en présence des cinéastes, pour prolonger la soirée par des échanges avec le public.

Très appréciées, ces soirées seront renouvelées en 2027.



FESTIVITÉS DE NOËL

L'instant magique de la fin de l'année

► DÉCEMBRE ET JANVIER

La Mairie du 6&8 expose chaque année dans son parc des illuminations féériques, un rendez-vous magique très attendu par les petits et les grands. Tout au long du mois de décembre, le parc de Bagatelle accueille des spectacles et activités variés pour toute la famille comme des ateliers d'origami et des séances de maquillage.

Des animations sont aussi organisées sur des places comme à Notre-Dame du Mont et à Castellane, où résonnent les concerts gospels et les farandoles de lutins.

► **Retrouvez le programme des animations sur le site internet de la mairie du 6&8.**

Pour ses événements, la mairie du 6&8 a mis en place plusieurs actions en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion, afin de permettre aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques de profiter pleinement des activités et événements culturels.

► Un numéro de téléphone dédié avec une prise en charge en s'inscrivant au préalable 72 h avant
► La mise à disposition, sur demande auprès de la Ville de Marseille, de gilets vibrants pour les sourds et malentendants.

Plus d'information en écrivant à handicap@marseille.fr

► La création d'un carré « enfants-parents » : un espace dédié à l'accueil des enfants et sous la surveillance de leurs parents.



DÉMARCHES SOCIALES

LOGEMENT

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Les logements sociaux (ou logements HLM) sont attribués sous certaines conditions :

- Le demandeur doit être français ou étranger admis à séjourner en France avec un titre de séjour en cours de validité,
- Ses ressources annuelles imposables ajoutées à celles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ne doivent pas excéder un plafond qui varie en fonction du nombre de personnes à charge et du lieu d'habitation.

OÙ EFFECTUER SA DEMANDE ?

Si vous répondez aux conditions d'éligibilité, vous pouvez déposer une demande de logement social

- **En ligne, via le site**
demande-logement-social.gouv.fr

- **Par courrier,**
en vous adressant à :
la Maison métropolitaine de l'habitat,
avec le formulaire CERFA préalablement rempli.
19, rue de la République, 2e
Tél. : 04 95 09 58 58
E-mail : eah-logement-social@ampmetropole.fr



RÈGLEMENTATION POUR LES MEUBLÉS TOURISTIQUES

Vous devez obligatoirement demander un numéro d'enregistrement pour toute location occasionnelle d'un meublé de tourisme.

La limitation est de 90 jours s'il s'agit de votre résidence principale, sinon vous devez demander une autorisation de changement d'usage.

Toutes les infos sur marseille.fr

RÉALISER DES TRAVAUX À MARSEILLE : LES SERVICES ET DÉMARCHES D'URBANISME

Que vous vouliez faire construire, démolir, ou réaliser des aménagements sur un édifice sur le territoire de la commune, il est nécessaire d'obtenir un permis de construire ou une autorisation.

→ **vous rendre à l'accueil au 38, rue Fauchier (2e) :**
les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h (15h30 pendant les vacances scolaires).

→ **par voie postale à l'adresse suivante :**
Service des autorisations d'urbanisme,
38-40, rue Fauchier
13233 Marseille CEDEX 20.

→ **en ligne : mes-demarches.marseille.fr**

LES PERMANENCES SOCIALES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

La mairie des 6e et 8e arrondissements propose des permanences sociales d'accueil et d'orientation. Une question ou une difficulté ? Les permanences apportent des réponses à toutes vos questions :

- Logement
- Santé
- Situation de handicap
- Gestion de votre budget
- Problème d'ordre juridique
- Scolarité de vos enfants

→ PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE
AU NUMÉRO D'APPEL UNIQUE
04 91 21 00 80
OUVERT DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

Des conseillers en économie sociale et familiale y reçoivent, sur rendez-vous, les habitantes et habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

EN MAIRIE DU 6&8

► Le mercredi 2 fois par mois de 9h à 12h
125 rue du Commandant Rolland, 8e

DANS NOS CENTRES D'ANIMATION :

- 6e arrondissement
 - Sylvabelle, 71 rue Sylvabelle – 6e
 - Michel Lévy, 15 rue Pierre Laurent – 6e
 - Falque, 36 rue Falque – 6e
 - Vauban, 114 Boulevard Vauban – 6e
- 8e arrondissement
 - Rouet, angle rue Benedetti et rue Renzo – 8e
 - Sainte-Anne, 388, avenue de Mazargues – 8e
 - Bonnefon, Place Bonnefon – 8e
 - Calanques, 2 traverse de la Marbrerie – 8e

Retrouvez l'ensemble des démarches administratives sociales sur le site de la mairie 6&8



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Marseille est l'acteur essentiel de la politique sociale développée par la municipalité. Il intervient en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de précarité. Plus de 250 agents du CCAS répartis sur une quinzaine de sites agissent au quotidien auprès d'un Marseillais sur quatre.

Le CCAS assure également la gestion du registre nominatif des personnes les plus vulnérables, ce qui permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de plan canicule.

ccas-marseille.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MARSEILLE

Immeuble Quai Ouest - 50, rue de Ruffi

CS 90349 - 13331 Marseille Cedex 03

04 86 94 45 01

CCAS MARSEILLE 8^{ÈME} ARRONDISSEMENT

11 rue Borde, 8e

04 86 94 40 30

► CONSULTEZ LA LISTE DES CENTRES SOCIAUX DE NOTRE SECTEUR SUR LA PAGE ANNUAIRE

À SAVOIR :

Depuis 2022, un guichet unique de signalement de logements dégradés a été mis en place dans le département, via la plateforme dédiée du ministère de la Transition écologique :

► habitatindigne13.histologe.fr



MÉDIATIONS ET CONCILIEATEURS DE JUSTICE

LES PERMANENCES MÉDIATION DE LA VILLE DE MARSEILLE

Mode amiable de prévention et de résolution des conflits, la médiation est faite pour vous aider dans de nombreux domaines, privés comme publics.

Comment saisir le médiateur ?

- Par courrier postal contenant toutes les pièces justificatives à l'adresse suivante : Médiateur de la Ville de Marseille, Hôtel de Ville – 13233 Marseille cedex 20
- Par téléphone au 04 13 94 82 80 pour un renseignement complémentaire.
- Par courriel : lemediateur@marseille.fr

LES PERMANENCES DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE

En Mairie du 6&8 - 125 rue du Commandant Rolland, 8e - 04 91 55 15 84

Le conciliateur de justice reçoit uniquement sur rendez-vous pendant les heures de permanence.

MARDI de 14H à 17H
Madame PITON
michele.piton@conciliateurdejustice.fr

JEUDI de 9H à 12H
Monsieur KUTEK

DÉFENSEURS DES DROITS

Protection des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, respect la déontologie des professionnels de la sécurité, protection des lanceurs d'alertes.

LUNDI de 9H à 12H
MAISON POUR TOUS BONNEVEINE
04 91 73 14 59
70, av Zenatti - 8e
Monsieur CASABIANCA

MARDI Journée
PRÉFECTURE BDR - 04 84 35 47 91
2 Boulevard Paul Peytral - 6e
Monsieur SUSINI
Madame BENOIT-RIGEOT

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Consultations gratuites, résolution à l'amiable de conflits, différentes alternatives aux poursuites judiciaires.

Maison de la Justice et du Droit - 46 boulevard Capitaine Gèze, 14e

- Téléphone : 04 84 52 08 81 - Email mjd-marseille@justice.fr
- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et 13h30 17h - Le mardi de 9h à 18h non-stop

BON À SAVOIR

La Ville de Marseille intervient en faveur de l'action sociale et de la solidarité. Elle met en place des dispositifs pour développer des espaces de partage et d'entraide.

POUR LES FAMILLES

« VACANCES POUR TOUS »

Porté par la Ville de Marseille, déployé sur l'ensemble des territoires marseillais et organisé par des partenaires éducatifs locaux, ce dispositif permet aux familles de bénéficier de temps de vacances organisés pour les enfants de 3 à 12 ans.

(vacances d'automne et de fin d'année 2024, vacances de printemps et d'été 2025).

« LE PASS' VACANCES »

Pendant les vacances scolaires, la municipalité offre des « Pass Vacances » qui garantissent à tous les enfants un accès gratuit aux équipements municipaux de culture et de loisirs.

Le principe ? L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans et un accompagnateur dans les lieux suivants :

- Patinoire et skatepark du Palais Omnisports Marseille Grand Est 12, Boulevard Fernand Bonnefoy, 10e
Réservation préalable sur palaisomnisports-marseille.com
- Les musées et piscines municipales (voir p. et)

LUTTE CONTRE LE RACISME ET VILLE DES FIERTÉS

► Service de lutte contre les Discriminations
Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion - 2, place François Mireur - Immeuble Communica 13001
04 91 55 92 70
discriminations@marseille.fr

UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE GRATUITE

(sur rendez-vous) : un espace d'écoute et de parole privilégié en toute confidentialité avec une psychologue.

MARSEILLE VILLE INCLUSIVE

Un plan d'action " Marseille Ville inclusive " Handicap / Inclusion / Accessibilité Universelle en faveur de l'égalité des personnes en situation de handicap, permet de développer plusieurs dispositifs dans la culture, le numérique, le sport, l'éducation pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

► Service Handicap

Direction de la Santé publique et de l'Inclusion, Immeuble Communica - 2, place Mireur, 1er
04 91 55 92 44
handicap@marseille.fr
marseille.fr/social/inclusionet-handicap

MY EASY ACCESS

Porté par l'association Tourisme & Handicaps, My Easy Access est une solution GPS gratuite qui aide les personnes à mobilité réduite à mieux repérer les lieux accessibles dans la Ville et à se déplacer. Son objectif est de faciliter les déplacements en indiquant les itinéraires piétons, en transports en commun ainsi que les places de stationnement adaptées. Elle recense 400 établissements (bars, restaurants, hôtels, commerces, services, lieux culturels...) et des dizaines d'événements accessibles.

► Préparer ses

visites, accéder au site : accéder à My Easy Access

► Faciliter ses

déplacements, télécharger l'application sur : AppleStore et Google Play





SANTÉ ET SOLIDARITÉ

L'engagement associatif cultive ce que nous aimons dans notre ville : la convivialité, l'entraide et la solidarité... et bien plus. Les bénévoles et responsables associatifs sont des milliers dans notre secteur et notre mairie souhaite les mettre à l'honneur et en réseau.

Qu'il s'agisse de protection de l'environnement, d'entraide sociale ou de la préservation du patrimoine, sur le plan culturel, éducatif ou sportif, toutes les formes d'engagement ont leur place dans notre secteur, lors de rendez-vous réguliers.

OCTOBRE ROSE

La Mairie des 6^e & 8^e arrondissements s'engage aux côtés des associations et des professionnels de santé pour une sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.

- Conférences animées par des professionnelles de santé engagées
- Ciné-débat
- Village associatif pour découvrir les acteurs engagés dans la prévention, l'accompagnement et la reconstruction

Par cette initiative, la Mairie du 6&8 souhaite rappeler l'importance du dépistage précoce et encourager la solidarité envers toutes les personnes touchées.

DES PETITS DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Ne pas commencer la journée le ventre vide, pour rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi apprendre dans les meilleures conditions, c'est l'objectif de ce projet lancé par l'Éducation nationale.

En partenariat avec l'Académie des Bouches-du-Rhône et la Caisse des Écoles, ce projet éducatif a été mis en œuvre par la Ville de Marseille dès 2021. Il se déroule dans des établissements scolaires volontaires, avec les équipes enseignantes pour sensibiliser les enfants et les parents à l'importance du petit déjeuner.

NUIT DE LA SOLIDARITÉ DEVENEZ VOLONTAIRES !

Organisée par la Ville de Marseille, la Nuit de la solidarité permet d'évaluer, à un instant T, le nombre de personnes se trouvant en situation de rue, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.). Offrez quelques heures de votre temps pour que les instances en charge des personnes sans-abri puissent mieux les aider au quotidien !

► **Détails sur le site de la Ville de Marseille**

<https://www.marseille.fr/social/actualites/nuit-de-la-solidarite>



POUR LES JEUNES

LE BAFA

« PLACE AUX JEUNES CITOYENS »

« Place aux jeunes citoyens » permet à 80 jeunes Marseillais et Marseillaises âgés de 17 à 30 ans de suivre la formation au BAFA financée par la Ville. En contrepartie, à l'issue de leur formation BAFA validée, ces jeunes doivent s'investir dans des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) municipaux et s'engager à travailler 8 semaines sur deux ans.

Comment candidater ?

- Ne pas avoir de casier judiciaire incompatible avec la fonction d'animateur
- Remplir le formulaire d'inscription
- Vous inscrire en parallèle, sur le site bafa-bafd.jeunes.gouv.fr

www.marseille.fr/education/actualites/BAFA-place-aux-jeunes-citoyens

UN COUP DE POUCE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

La Ville de Marseille propose aux jeunes Marseillais des sessions de formation au Code de la route. La formation est mixte, et s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans inclus, habitant Marseille.

Comment s'inscrire ?

- La participation à cette formation nécessite une pré-inscription sur un formulaire en ligne.
- L'inscription est gratuite.

<https://www.marseille.fr/mairie/actualites/code-de-la-route-offert-aux-jeunes>

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

UN ESPACE D'ÉCOUTE PRIVILÉGIÉ

Ouvert au public pour informer, orienter et accompagner gratuitement sur rendez-vous et en toute confidentialité, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h45.

Pour plus d'informations :

► **Service des Droits des femmes**

Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion

Immeuble Communica

2, place François Mireur, 1er

04 91 14 66 30

droitsdesfemmes@marseille.fr

marseille.fr/social/droits-des-femmes

La Ville de Marseille a confié à l'association

« Loger Marseille Notre-Dame » la mission de mettre en place le projet « Cocon » dans l'ancien presbytère de la rue Friedland (6e).

L'association La Caravelle et la Maison des femmes animeront ce lieu destiné à héberger les femmes vulnérables venant d'accoucher pour leur proposer, dès leur sortie de l'hôpital, un accompagnement médical, psychologique et social, et leur permettre de retrouver un logement sûr.

AGENCES D'ACCUEIL, SERVICES SOCIAUX (AASS) ET ASSOCIATIONS SUR LE SECTEUR

► AASS Est Chartreux (4e, 5e, 6e et 12e arr.)

36, bd de la Fédération, 4e

04 88 15 19 26

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

► AASS Sud Prado Borde (8e, 9e, 10e et 11e arr.)

11, rue Borde, Bât. E, 8e

04 86 94 40 30

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

► AMICALE DU NID 13

60, boulevard Baille, 6e

04 91 29 77 00

Accueil, accompagnement et hébergement pour les personnes en situation de prostitution.

► SOLIDARITÉ FEMMES 13

146, rue Paradis, 6e

Actions de formation sur l'égalité femmes-hommes et les violences faites aux femmes.

<https://solidaritefemmes13.org/>

UN ANNUAIRE MARSEILLAIS DES DROITS DES FEMMES

Il répertorie les structures associatives et/ou institutionnelles qui oeuvrent avec et pour les femmes (accès aux droits, lutte contre les violences, cultures de l'égalité, inclusion). Vous pouvez le télécharger ici ou vous rendre sur la page

www.marseille.fr/social/droits-des-femmes/annuaire-des-associations



LE SAVIEZ-VOUS ? LES BANCS ROUGES : SYMBOLE DE SOLIDARITÉ

Le banc rouge commémore et symbolise le soutien aux victimes et survivant(e)s de violences sexistes et sexuelles.

Sa couleur rouge a été choisie pour assurer que cette question cruciale demeure visible dans notre quotidien et dans l'espace public. En partenariat avec l'association Femmes Solidaires, 19 bancs rouges ont été installés par la Ville de Marseille, dont 6 dans le 6e et 8 :

- Parc des Soeurs Franciscaines (6e)
- Parc de Bagatelle (8e)
- Parc Borély (8e)
- Parc Bortoli (8e)
- Parc Henri Fabre (8e)
- Prado Nord, Escale Borély (8e)





LE LITTORAL SUD



Le littoral sud s'étend du Stade nautique Florence Arthaud au pied de la Corniche, jusqu'au port de Callelongue. Porte d'accès du Parc National des Calanques, elle constitue une zone de plus en plus populaire mais qui souffre d'un engorgement important. Face aux enjeux urbains et climatiques actuels, la Ville de Marseille s'est engagée à adapter son littoral, à le rendre plus agréable et accessible à toutes et tous.

UN LITTORAL EXCEPTIONNEL À PROTÉGER

La biodiversité des espaces naturels du littoral marseillais et de ses espaces marins est exceptionnelle. Elle fait l'objet d'une attention particulière.

Contrat de baie, Aire Marine Protégée Frioul-Prado, Plan Posidonie, label "îles durables", "LIFE Habitats Calanques" : de nombreux programmes, projets et dispositifs sont mis en place pour préserver la faune et la flore de ces milieux naturels.



POUR DÉCOUVRIR LA MER

- **le Hublot** : lieu de sensibilisation et de découverte de la mer et du littoral, ouvert à tous d'avril à octobre.
► Escalé Borély/plages du Prado
- **Le Centre d'Initiation et de Découverte de la Mer - CIDMer** : à destination du jeune public, pour des sorties en mer et ateliers de découverte
► 2 promenade Georges Pompidou, 8e
04 91 73 74 23
- **La salle biodiversité du nouveau Stade nautique Florence Arthaud** : un nouveau lieu de sensibilisation à l'environnement pour tous les publics.
► voir page 21

Face à la surfréquentation, le Parc National des Calanques a mis en place un système de réservations pour accéder à certaines calanques. Il se fait en ligne et gratuitement sur
► calanques-parcnational.fr

A SAVOIR : DEVIENS NAGEUR SAUVETEUR

La Ville prend en charge la formation des jeunes pour le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Il leur permet de travailler sur les plages et dans les piscines municipales durant la saison estivale.

Comment s'inscrire ?

- L'inscription est gratuite sur un formulaire en ligne disponible sur le site de la Ville de Marseille pour toutes les jeunes filles et les jeunes garçons âgés de 17 à 30 ans
- document Inscription au BNSSA (pdf) à déposer avec les autres éléments sur le formulaire en ligne dédié.

www.marseille.fr/mairie/actualites/brevet-national-de-securite-et-de-sauvetage-aquatique-bnssa

SAFER : UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES SUR LES PLAGES

L'application Safer Plage disponible gratuitement a été développée par l'association Orane, partenaire de la Ville depuis le lancement du dispositif en 2022.

Elle permet à toute personne présente sur les plages qui serait victime ou témoin de violence sexiste et sexuelle, de donner l'alerte. En dehors du dispositif, il convient d'appeler le 17.



PLAGES DU LITTORAL SUD : 7 PLAGES SURVEILLÉES DANS LE 6&8

Marseille offre plus de 20 plages, naturelles ou artificielles, s'étendant sur les 57 km de son littoral, de Corbière à La Pointe-Rouge en passant par le Prado. Certaines de ces plages sont surveillées et équipées de divers aménagements ludiques et pratiques, incluant des activités adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Le dispositif de surveillance des plages est en vigueur du 29 mai au 31 août, de 9h30 à 19h. En collaboration avec la préfecture des Bouches-du-Rhône, la Mairie de Marseille déploie tous les efforts nécessaires pour assurer un accès sécurisé aux plages.



LES PLAGES SURVEILLÉES DANS LE 6&8

- Prado Nord (Petit Roucas)
- Prado Nord (Grand Roucas)
- Prado Sud
- Borély (Escale Borely)
- Bonneveine
- Vieille-Chapelle
- Pointe-Rouge

► Des mois de juin à septembre, des prélèvements d'eau de mer sont effectués sur les plages et analysés par le laboratoire de SERAMM, le Service d'assainissement Marseille Métropole.

Toutes les analyses sont consultables sur une carte spéciale éditée sur marseille.fr/mer

LES POSTES DE SECOURS

Relais essentiels dans le dispositif de surveillance des plages, les postes de secours sont opérationnels en période estivale de 9h30 à 18h30 – sauf mention contraire.

- Prado Nord
- Prado Sud
- Bonneveine
- Pointe-Rouge

Pour garantir un été agréable à toutes et tous, la Ville de Marseille renforce chaque année ses aménagements sur l'ensemble du littoral. L'objectif est de permettre un accès facilité à des services de qualité, tout en préservant l'environnement et le cadre de vie des usagères et usagers : sanitaires, douches, consignes gratuites et plus de parcs à vélos)

À NOUS LA MER ! UN ACCÈS À LA MER POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Avec " À nous la mer ", les personnes à mobilité réduite peuvent avoir accès à la baignade en mer, avec des fauteuils adaptés au niveau d'autonomie à la nage des usagères et usagers.

Dispositif gratuit et sans réservation disponible aux mois de juin (vendredi, samedi, dimanche), juillet et août (tous les jours) sur les plages de Corbière (16e), Bonneveine et Pointe Rouge (8e).



LÉGENDES

-  **WC** Douches & sanitaires
-  Poste de secours
-  Restauration
-  Vigie de surveillance (pendant la saison balnéaire)
-  Aire de jeux
-  Consigne
-  Dispositif « À nous la mer ! »
-  Dispositif **SAFER**

RADE SUD

PLAGES NON SURVEILLÉES

RADE SUD

- C** Abri-Côtier (ou Phocéens)
- D** Bain des Dames
- E** Verrerie

CALANQUES

- F** Saména
- G** Les Goudes

7 Prado : Petit Roucas

 9h30-19h 

8 Prado : Grand Roucas

 9h30-19h



9 Prado Sud

 9h30-19h



10 Huveaune

 Plage fermée temporairement.

11 Escale Borély

 9h30-19h



12 Bonneveine

 9h30-19h



13 Vieille-Chapelle

 9h30-19h 

-  • skatepark
-  • kitesurf

14 Pointe-Rouge

 9h30-19h 



LES CALANQUES



CADRE DE VIE

La Mairie du 6&8 accompagne les habitants dans l'amélioration de leur environnement quotidien (espaces publics, propreté, tranquillité) et favorise le dialogue entre citoyens, associations, commerçants et élus. En soutenant les initiatives locales, elle vise à renforcer le lien social et la qualité de vie des 6e et 8e arrondissements.

PARTICIPATION CITOYENNE

La mairie du 6&8 consulte régulièrement les habitantes et habitants sur l'évolution de leur quartier, les activités, l'espace public, l'offre commerciale, etc.

Elle offre un espace d'échange, de partage et d'implication où les voix de chacune et chacun sont entendues et prises en compte.

Les habitants et habitués de nos noyaux villageois sont régulièrement invités à exprimer leurs idées novatrices, leurs besoins et leurs avis sur des projets, ce qui a permis de redonner vie à des espaces parfois délaissés ou mal aménagés.

Grâce à cette démarche inclusive, de nouvelles installations et infrastructures ont été conçues, répondant véritablement aux attentes des administrés. Ces laboratoires citoyens ont ainsi contribué à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité de chacun envers son environnement, dans le but d'améliorer le cadre de vie et de redonner vie à des quartiers plus conviviaux et harmonieux où il fait bon vivre.

LA PLATEFORME PARTICIPONS.MARSEILLE.FR est l'outil de référence pour la participation des citoyennes et des citoyens à Marseille. le site permet aux Marseillaises et aux Marseillais de s'inscrire aux événements, répondre aux questionnaires, suivre l'avancement des projets et s'informer sur les instances de démocratie locale.

ÉCONOMIE LOCALE

VOUS ÊTES PORTEUR DE PROJET ÉCONOMIQUE OU CRÉATEUR D'ENTREPRISE

La Ville de Marseille lance régulièrement des appels à projets et appels à manifestation d'intérêt dans divers domaines.

► mpe.mairie-marseille.fr

Sur le territoire, outre les chambres consulaires, de nombreuses structures permettent aux créateurs ou repreneurs d'entreprises de bénéficier de conseils, d'être accompagnés dans leurs recherches de financements ou de réseauter :

- Initiative Marseille Métropole;
- Réseau Entreprendre Paca;
- Provence Business Angels.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DU TOURISME

La Ville de Marseille souhaite concilier développement touristique, respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Elle a adopté une stratégie pour un développement responsable du tourisme et des loisirs. Les équipes de la Direction de l'Economie et de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès sont à votre écoute pour vous développer.

La Ville et l'Office proposent de nombreux rendez-vous aux professionnels : lancement de saison, Forum Emploi Tourisme, Ateliers du tourisme

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Pour développer votre avenir professionnel, vous pouvez vous appuyer sur plusieurs partenaires de la Ville de Marseille.

LA MISSION LOCALE DE MARSEILLE

Elle est au service des Marseillaises et des Marseillais âgés de 16 à 25 ans. Elle accompagne la construction de leur parcours d'insertion professionnelle, apportant à chacun des solutions personnalisées avec l'objectif prioritaire de l'accès à l'emploi ou à la formation.

► missionlocalemarseille.fr

LA MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE

Elle participe à l'animation et à la coordination de plus de 500 acteurs marseillais oeuvrant en matière d'accompagnement à l'emploi.

Elle développe aussi des actions et événements liés à la mobilité vers l'emploi, l'accompagnement RH des TPE, ainsi que des études sectorielles sur les dynamiques économiques de Marseille.

► 4/10, rue des Consuls - 2e
04 88 15 16 30 - mdemarseille.fr

FABRIQUÉ À MARSEILLE !

Le label « Fabriqué à Marseille », lancé par la Ville de Marseille en 2024, valorise les productions artisanales et industrielles locales en mettant en avant la diversité des savoir-faire marseillais. Il repose sur des critères de qualité, de fabrication locale et d'intégration des enjeux sociaux et environnementaux. 26 commerçants ont été labellisés sur notre secteur.

► Consultez la liste de vos artisans : <https://www.marseille.fr/economie/le-label-fabrique-marseille>



DANS MA VILLE, QUI FAIT QUOI ?

MAIRIE CENTRALE ET MAIRIES DE SECTEUR

LA MAIRIE CENTRALE

Le conseil municipal de Marseille est composé de 111 élus.
Il élit le Maire et les adjoints parmi l'ensemble de ses membres pour un mandat de 6 ans.
Les communes ont des domaines d'action spécifiques, dont voici les principaux :



Éducation

écoles primaires et maternelles (construction et entretien, cantines, activités périscolaires), centres aérés, crèches



Culture

équipements culturels, bibliothèques, musées, salles de concert, Opéra



Solidarité

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), centres sociaux, subventions aux associations, lutte contre l'habitat indigne



Sécurité

Police Municipale, vidéoprotection, Bataillon de marins-pompiers de Marseille, stationnement



Sport

équipements sportifs (stades, gymnases et piscines municipales)



Environnement

parcs et jardins, plages



Urbanisme

autorisations d'urbanisme

LES 8 MAIRIES DE SECTEUR

Chaque secteur est composé de deux arrondissements (voir carte ci-contre).
Le maire de secteur est élu par les conseillers d'arrondissements.
Les mairies de secteur gèrent les équipements destinés aux habitants du secteur. Elles donnent aussi leur avis sur les affaires de la Ville qui les concernent.



Équipements sociaux

maisons de quartier, centres aérés, centres municipaux d'animation



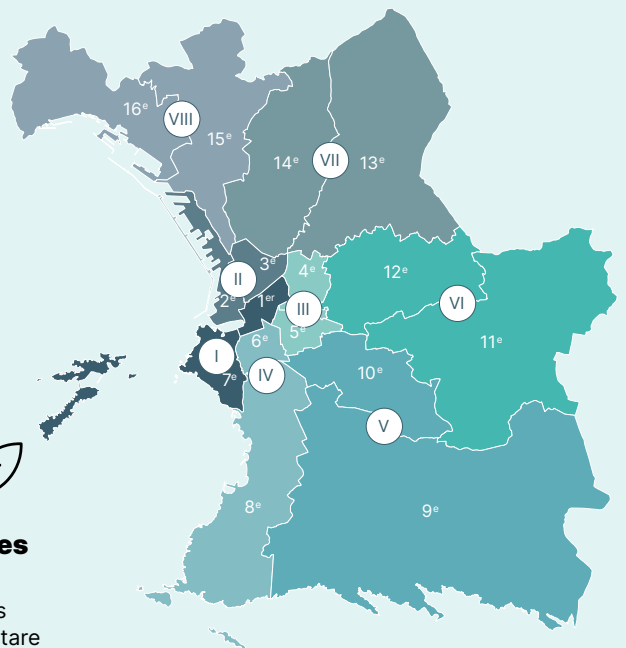
Équipements sportifs

boulodromes, citystades...



Espaces verts

de moins d'un hectare



ET LA MÉTROPOLE ?

Parmi les 111 conseillers municipaux élus en mairie centrale, 101 seront élus simultanément conseillers métropolitains.

Ils représenteront la Ville de Marseille parmi les 238 élus qui composent le Conseil métropolitain.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est constituée de 92 communes. Elle intervient dans différents domaines d'actions.



Propreté

collecte et traitement des déchets, eau et assainissement, qualité de l'air, patrimoine naturel...



Habitat et logement

lutte contre l'habitat indigne, politiques de l'habitat...



Mobilité

transports en commun, parcs de stationnement et parkings relais...



Développement économique

et attractivité



Aménagement du territoire

voirie et infrastructures, signalisation, pistes cyclables, ports de plaisance...

CONTACTS UTILES

Services, signalements et informations pratiques

ALLÔ MAIRIE

À VOTRE ÉCOUTE AU QUOTIDIEN

Une question, une demande :
un seul numéro.

-  Renseignements
-  Formalités administratives
-  Événements festifs
-  Arrêtés de circulation
-  Prises de rendez-vous pour vos démarches administratives

-  **Demande d'intervention**
Affichage sauvage, tags et graffitis, animal mort, blessé ou errant, entretien des bâtiments publics, éclairage, espaces verts, hygiène, propreté, voirie



MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

Prendre rdv au 0800 94 94 08

ou avec l'application

« Adoptez le Réflexe »

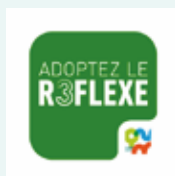
Signaler un dépôt sauvage de déchets, un borne de déchets pleine, des incidents de voirie (trous ou affaissements de chaussée, feu tricolore en panne, potelets arrachés), demander des bacs de tris de déchets ou des composteurs, prendre RDV pour les encombrants

BON À SAVOIR

Pour les citoyens non véhiculés, la déchèterie mobile accueille le petit mobilier et décorations, les équipements électriques et électroniques,

Pour consulter la liste :

dechets.ampmetropole.fr



POLICE MUNICIPALE

UNE VILLE PLUS SÛRE ET PLUS SÉRÈNE

PC radio Police Municipale
04 91 55 41 01

sécurisation de l'espace public et des bâtiments communaux, répression du stationnement illicite, enlèvement et restitution de véhicules, police de la circulation, respect des arrêtés du Maire (terrasses commerciales par exemple), prévention et surveillance de la salubrité publique (hygiène, nuisances sonores, dépôt sauvages)

Pour plus d'informations
marseille.fr/police-municipale

BON À SAVOIR

L'application mobile « Ma Sécurité », disponible gratuitement, permet d'accéder à :

- services de pré-plaintes et de signalements
- accès aux plateformes de formalités administratives en ligne
- numéros d'urgence
- actualités et notifications locales de sécurité



LES COMITÉS D'INTÉRÊT DE QUARTIER (CIQ)

Marseille compte 164 Comités d'Intérêt de Quartiers (CIQ), dont 27 sur le secteur des 6e et 8e arrondissements. Ils sont chargés d'oeuvrer à la qualité de vie des habitants et à relayer leur parole auprès des élus locaux. Chaque habitant peut y adhérer, pour faire remonter les revendications de ses concitoyens sur les problèmes quotidiens de voirie, de transport, de sécurité, de logement, mais aussi pour organiser des fêtes de quartiers et autres événements favorisant le vivre-ensemble.

**CIQ NOTRE DAME DU MONT
PLAINE - COURS JULIEN**
Centre social Julien
33 Cours Julien - 6^e
ciq.notredamedumont@gmail.com

**CIQ VAUBAN - AUNE -
NOTRE-DAME**
114 Boulevard Vauban - 6e
vauban.ciq@gmail.com

**CIQ COURS LIEUTAUD
ROME-PRÉFECTURE**
Centre d'animation Michel Lévy
15 rue Pierre Laurent - 6^e
ciq06lrp@gmail.com

**CIQ MILLY - GUADELOUPE
VAUBAN**
21 rue de la Guadeloupe - 6^e
vauban.ciq@gmail.com

**CIQ HAUT BRETEUIL-PARADIS
EDMOND ROSTAND**
6 rue des Vignerons - 6^e
contact.breteuil-paradis-rostand@
ciq-marseille6.fr

**CIQ CASTELLANE-1ÈRE PARTIE
DU PRADO**
36 rue Falque (CMA Falque) - 6^e
prost.aubert@laposte.net

**CIQ VILLAS PARADIS
MONTEBELLO
GASTON CRÉMIEUX**
213 rue Breteuil - 6^e
ciq.villasparadis@gmail.com

**CIQ NOTRE DAME
JULES MOULET- PRÉFECTURE**
51 rue Docteur François
Morucci - 6^e
alex.adf12@gmail.com

CIQ BAILLE-LODI
Centre d'animation Michel Lévy
15 rue Pierre Laurent - 6^e
monique.vedel546@orange.fr

**CIQ RABATAU/ROND
POINT/TEISSEIRE**
44 boulevard Rabatau - 8^e
ciq.rabatau@gmail.com

**CIQ SAINT GINIEZ-PRADO
PLAGE**
125 rue du Commandant
Rolland - 8^e
ciqsaintginiezpradoplage@gmail.com

**CIQ PÉRIER - CRÉMIEUX
GRATTE SEMELLE**
86 Boulevard Périer - 8^e
ciqperier@gmail.com

**CIQ MONTREDON-GROTTE
ROLLAND-FORTIN-GRAND
LARGE**
35 traverse de Carthage -8^e
danielle10.lombard@sfr.fr

CIQ MICHELET-SAINT GINIEZ
52 rue Raphaël - 8^e
ciq.stginiezvillage.michelet@
gmail.com

CIQ ESCALETTE
53 route des Goudes -
L'Escalette - 8^e
costaglioli.rene@orange.fr

CIQ LES GOUDES
12 boulevard Alexandre
Delabre - 8^e
ciq.lesgoudes@outlook.fr

**CIQ CALLELONGUE
MARSEILLEVEYRE**
Avenue des Pébrons - 8^e
gbarotto13@gmail.com

CIQ ROUET-PRADO-CANTINI
7 rue De Benedetti - 8^e
ciqroutet@hotmail.fr

CIQ SAMÉNA
Boulevard de la Calanque de
Saména - 8^e
ciq.samena8@gmail.com

CIQ POINTE ROUGE
15 traverse Pupat - 8^e
ciqpointerouge@gmail.com

CIQ ROY D'ESPAGNE
4 bd Vélasquez - 8^e
ciqroydespagne13008@gmail.
com

CIQ MADRAGUE-LA ROSE
CMA Calanques - 2 traverse
de la Marbrerie - 8^e
ciqmadrague@gmail.com

**CIQ BONNEVEINE
VIEILLE CHAPELLE**
37 boulevard des Neiges - 8^e
ciqbonneveine@orange.fr

CIQ SAINTE-ANNE
388 avenue de
Mazargues - 8^e
ciq.sainteanne@gmail.com

FÉDÉRATION DES CIQ 6^e
TIMPANO Patricia
federationciq6@gmail.com

FÉDÉRATION DES CIQ 8^e
BAROTTO Guy
federationciq.8@outlook.fr



« Une équipe mobilisée au quotidien dans nos quartiers, pour porter les projets et accompagner les initiatives locales. »



Olivia FORTIN

Maire des 6^e et 8^e arrondissements

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, déléguée à l'emploi, l'insertion et l'économie sociale et solidaire

LE CONSEIL

ÉLUES ET ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Jean-Marc PANTALACCI BONNAFFOUS

1^{er} Adjoint délégué à l'administration, aux finances, à l'état civil et aux relations internationales



Anna SINSOILLIEZ

2^e Adjointe déléguée à la vie associative, aux solidarités, aux centres municipaux d'animation et centres aérés, à l'éducation populaire, aux fêtes de quartier, au budget participatif et au quartier Périer (6^e)



Cyprien VINCENT

3^e Adjoint délégué à la propreté, à la prévention, à la réduction et la valorisation des déchets, à l'économie sociale et solidaire, et aux quartiers Lodi et Notre-Dame-du-Mont (6^e)



Eliott PERENCHIO

9^e Adjoint délégué à la tranquillité publique, à la sécurité et la prévention, à la sécurité civile et environnementale, et au quartier du Rouet (8^e)



Micheline ABOURS

10^e Adjointe déléguée aux seniors et à l'animation intergénérationnelle



Christophe MONNIER

11^e Adjoint délégué à l'espace public, à la voirie, au stationnement et aux mobilités, à l'agriculture urbaine, et aux quartiers Pointe Rouge / Roy d'Espagne et Parc National des Calanques (8^e)

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENTS



Steven BERTAL

Conseiller d'arrondissements délégué aux quartiers Périer (6^e) et Rouet (8^e)



Clémentine GARCIA

Conseillère d'arrondissements déléguée aux quartiers Lodi et Notre-Dame-Du-Mont (6^e)



Olivier GIRAUD

Conseiller d'arrondissements délégué à l'accès au droit, et aux quartiers Palais de Justice et Préfecture (6^e)



Espérance LAGGIARD

Conseillère d'arrondissements déléguée aux quartiers Montredon et Vieille-Chapelle (8^e)



Baptiste LUSSON

Conseiller d'arrondissements

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Eric MÉRY

Conseiller municipal Adjoint au Maire de Marseille délégué aux sports



Julien HAROUNYAN

Conseiller municipal Adjoint au Maire de Marseille délégué à l'attractivité économique et au tourisme durable



Gwénaél RICHEROLLE

Conseiller municipal Adjoint au Maire de Marseille délégué au patrimoine municipal et aux équipements culturels municipaux



Yoan LEVY

Conseiller municipal Adjoint au Maire de Marseille délégué au cadre de vie, aux espaces publics et aux emplacements



Juliette MASSON

Conseillère municipale Adjointe au Maire de Marseille déléguée à la petite enfance

D'ARRONDISSEMENTS



Bania MEDJBAR

4^e Adjointe déléguée à la cohésion sociale, à l'engagement et la citoyenneté, à l'accueil des nouveaux arrivants, et au quartier Pointe Rouge (8^e)



Pierre-Emmanuel VIDAL

5^e Adjoint délégué au cadre de vie, à l'économie locale, aux commerces de proximité, à l'artisanat et au tourisme, et au quartier Bonneveine (8^e)



Marie-Hélène AMSALLEM

6^e Adjointe déléguée à la santé, au sport-santé, à l'alimentation et au développement des marchés alimentaires, et aux quartiers Palais de justice et Préfecture (6^e)



Anthony CANALI

7^e Adjoint délégué, aux sports, aux équipements et aux pratiques sportives, et au quartier Vauban (6^e)



Dominique MORAND

8^e Adjointe déléguée à la mer et au littoral, à l'éducation, à l'environnement, et au quartier Montredon (8^e)



Pauline ROSSELL

12^e Adjointe déléguée à la culture et au quartier Vieille-Chapelle (8^e)



Zacharie BRUYAS

13^e Adjoint délégué aux écoles et activités périscolaires, à la petite enfance et à la place de l'enfant dans la Ville, et au quartier Castellane (6^e)



Dona RICHARD

14^e Adjointe déléguée à la valorisation des espaces verts, aux parcs et jardins, au développement des jardins partagés et des rues jardin, et au quartier La Plage (8^e)



Laurent BENAC

15^e Adjoint délégué aux personnes en situation de handicap et à l'accessibilité, et au quartier St Giniez (8^e)



Camille LANGLAIS

16^e Adjointe déléguée à la lutte contre les discriminations, à l'inclusion, à l'égalité femme-homme, à la valorisation du patrimoine et aux mémoires de quartier, et au quartier Sainte-Anne (8^e)



Yves MONTARSOLO

Conseiller d'arrondissements délégué au quartier Saint-Giniez (8^e)



Emeline NOTARI ANDJERAKIAN

Conseillère d'arrondissements déléguée aux quartiers Castellane et Vauban (6^e)



Carole QUENTIN

Conseillère d'arrondissements déléguée aux quartiers Sainte-Anne et Bonneveine (8^e)

ÉLUES ET ÉLUS D'OPPOSITION

MARSEILLE EN ORDRE

Lugdivine PONZIO
Nathalie RAMOS
Jean-Baptiste RIVOALLAN
Doris AZOULAY
Samuel BEN HAMOU
Antoine FLEISCHMANN
Bernard MARANDAT
Charlotte ROUX

MARSEILLE JE T'AIME

André BENDANO
Catherine PILA



Candice LE TOURNEUR

Conseillère municipale déléguée à l'enseignement, à la recherche et à la vie étudiante



Anne-Sophie SIDANI

Conseillère municipale déléguée à la politique de la ville

MAIRIE DES 6^e ET 8^e ARRONDISSEMENTS

125 rue du commandant Rolland, 8^e

04 91 55 15 84

mairie6-8@marseille.fr

Suivez l'actualité
des 6^e et 8^e
arrondissements
en vous inscrivant à
notre newsletter



ANNUAIRE ET CONTACTS UTILES

VOS SERVICES PUBLICS

ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE DU 6⁸

Accueil du public place Théo Lombard - 8e
04 91 55 28 99

PERMANENCE DES NAISSANCES

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH (8e)

7 bd Latil, 8e
04 91 80 66 40

BUREAU MUNICIPAL DE PROXIMITÉ BONNEVEINE

81, Boulevard d'Haïfa - 8e
04 91 72 09 38

BUREAU MUNICIPAL DE PROXIMITÉ LODI

84, Rue de Lodi - 6e
04 91 42 23 71

BUREAU MUNICIPAL DE PROXIMITÉ PRADO

1, Boulevard de Louvain - 8e
04 91 79 11 29

ALLÔ MAIRIE : 3013

DIRECTION DES ÉLECTIONS

13, boulevard de Dunkerque - 2e

DIVISION DE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ CENTRE

Commissariat du 1^{er} et 6^e arrondissements
66-68, La Canebière - 1er
04 88 77 58 00

DIVISION DE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ SUD

Commissariat du 8^e arrondissement
38, bd Baptiste Bonnet - 8e
04 84 35 34 50

BASE SUD POLICE MUNICIPALE HAÏFA

69 avenue d'Haïfa, 8e

PC RADIO POLICE MUNICIPALE

04 91 55 41 01

BATAILLONS DE MARINS-POMPIERS

Caserne de Louvain

Boulevard de Louvain, 8e

Poste de la Pointe Rouge

Port Pointe Rouge, 8e - 04 91 73 37 43

Détachement Poste Hôpital Timone

Boulevard Jean Moulin, 6e

ENFANCE & JEUNESSE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

40, rue Fauchier
13002 Marseille
04 91 55 30 49 et 04 91 55 31 73
creche@marseille.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 12h45 à 16h45

SUPERMINOT

40, rue Fauchier - 2e
admin-superminot@marseille.fr
CONTACTS SUPERMINOT

Inscription scolaire :

contact-inscription@marseille.fr

Périscolaire : periscolaire@marseille.fr

Cantine : cantine@marseille.fr

Allergies alimentaires et/ou repas

spécifiques : cantine-pai@marseille.fr

Crèches : creche@marseille.fr

SERVICE AEH

04 91 55 92 70
suiviaeh@marseille.fr

CENTRES AÉRÉS

consultez la liste des centres d'animation

ANIMATION ET VIE LOCALE

CENTRE D'ANIMATION CADENELLE

15, av. de la Cadenelle - 8e
04 91 22 86 80
cma-cadenelle@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION CASTELLANE

23, rue Falque - 6e
04 91 47 08 36
cma-castellane@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION FALQUE

36 rue Falques - 6e
04 91 37 20 32
cma-falque@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION VAUBAN

114, boulevard Vauban - 6e
04 91 37 79 38
cma-vauban@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION SYLABELLE

71, rue Sylvabelle - 6e
04 91 53 03 69
cma-sylvabelle@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION BONNEFON

Place Bonnefon - 8e
04 91 73 94 05
acm-bonnefon@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION SAINTE-ANNE

388, av. de Mazargues - 8e
04 91 22 82 23
cma-ste-anne@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION ROUET

Angle rue Renzo et rue Benedetti - 8e
04 91 79 19 40
cma-rouet@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION CALANQUES

2, trav. de la Marbrerie - 8e
04 91 73 17 59
cma-calanques@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION MICHEL LÉVY

15, rue Pierre Laurent - 6e
04 91 55 47 99
cma-michel-levy@marseille.fr

CENTRE D'ANIMATION PASTRÉ

155, av. de Montredon - 8e
04 91 25 33 16
cma-pastre@marseille.fr

FÊTE DE QUARTIER

fetesdequartiers@marseille.fr

SPORTS ET BIEN-ÊTRE

STADE NAUTIQUE FLORENCE ARTHAUD

6 promenade Georges Pompidou, 8e
04 13 94 80 37 / 04 / 40

STADE JULIEN BAUDON

Rond-Point Bois Sacré Pointe à Pitre, 6e

PLATEAU SPORTIF DE LA VERRERIE

111 avenue de la Madrague Montredon, 8e

BASE NAUTIQUE DE L'HUVEAUNE

7 avenue Pierre Mendès France, 8e
04 91 76 51 41

BASE NAUTIQUE DE LA POINTE ROUGE

1, port de la Pointe Rouge - 8e
06 32 87 36 88

SPORTEZ-VOUS BIEN

polesport6-8@marseille.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS GÉRÉS PAR LA MAIRIE DU 6&8

JEUX DE BOULES

- **Beau Pin** - 1 Avenue Beau Pin, 8e
- **Maillane** - 34 Boulevard de Maillane, 8e
- **Jardin des Goudes** - 143 Boulevard Alexandre Delabre, 8e
- **Jardin Gabès** - 17 Boulevard de Gabès, 8e
- **Jardin Aloades** - 92 Traverse Prat, 8e
- **Vieille Chapelle** - Place de la Vieille Chapelle, 8e
- **Terrain Olmetta** - Avenue de la Madrague de Montredon, 8e

GYMNASES

- **Roy D'Espagne** - 1 Allée Emmanuel Chabrier, 8e
- **Raymond Teisseire** - 70 Boulevard Rabatau, 8e
- **Flotte** - 2 Avenue Ferdinand Flotte, 8e

- **Bonneveine** - 560 Avenue de Hambourg, 8e
- **Grand Saint Giniez** - 257 Avenue de Mazargues, 8e
- **Cité Azoulay** - 21 Rue Raphaël, 8e
- **Grotte Rolland** - 24 Boulevard des Salyens, 8e
- **Gymnase Scolaire Mermoz** - 134 Rue Jean Mermoz, 8e

COURTS DE TENNIS

- **Bonneveine (2 courts)** - 9 Traverse de Pomègues, 8e
- **Hambourg (1 court)** - Avenue de Hambourg, 8e

PLATEAUX SPORTIFS

- **Terrain multi-activités Corinthe** - Avenue de Corinthe 6e
- **City stade Baudon** - Rond-Point du Bois Sacré, 6e
- **Plateau Sportif Boulevard Piot** - 17 Traverse Pupat, 8e
- **Stade de la Verrerie** - Avenue de la Madrague de Montredon, 8e
- **Plateau Promenade Huveaune (René Magnac)** - Avenue de Mazargues, 8e
- **Plateau école mixte Etienne Milan** - 4 Rue Etienne Milan, 8e
- **Bonneveine I** - 52 Boulevard du Sablier, 8e
- **Plateau Lapin Blanc II** - 70 Avenue André Zenatti, 8e
- **Roy d'Espagne (3 terrains)** - Allée Emmanuel Chabrier, 8e
- **Raymond Teisseire (3 terrains)** - 20 Boulevard Rabatau, 8e
- **Cité Azoulay (2 terrains)** - 21 Rue Raphaël, 8e
- **Grotte Rolland (3 terrains)** - 24 Boulevard des Salyens, 8e
- **Plateau scolaire école Mermoz** - 134 Rue Jean Mermoz, 8e
- **Ecole du Rouet** - 10 Rue Sainte Famille, 8e
- **Bonneveine II** - Avenue de Hambourg, 8e
- **Stade Flotte** - Avenue Ferdinand Flotte, 8e

LES PISCINES MUNICIPALES

PISCINE BONNEVEINE

► 135 avenue de Hambourg - 8e

Tel : 04 91 73 37 58

- Accès : Bus 43, 45
- Parking
- Accessible PMR

HORAIRES

• Fermée du 30 juin au 31 août 2025

- Lundi : de 12h à 14h
- Mardi : de 12h à 14h et de 17h à 19h
- Mercredi : de 16h à 19h
- Jeudi : de 17h à 19h
- Vendredi : de 12h à 14h
- Samedi : de 14h à 16h30
- Dimanche : de 9h à 14h

Horaires pendant les vacances de printemps

• (du dimanche 6 au lundi 21 avril)

- Lundi : de 8h à 19h
- Mardi : de 8h à 19h
- Mercredi : de 8h à 19h
- Jeudi : de 8h à 19h
- Vendredi : de 8h à 19h
- Samedi : de 8h à 19h
- Dimanche : fermée

PISCINE POINTE ROUGE

► 42 promenade du Grand Large – 8e

Tel : 04 91 73 26 32

- Accès : Bus 19
- Parking
- Accessible PMR

HORAIRES DU 30 JUIN AU 31 AOÛT

Piscine ouverte au public du lundi au dimanche, de 10h à 14h et de 15h à 19h30

PISCINE RENÉE MAGNAC

► 131 avenue de Mazargues – 8e

Tel : 04 91 22 66 66

- Accès : Bus 23, 21, 22, 43, 45, Métro M2
- Parking
- Accessible PMR

HORAIRES

Fermeture en août

- Lundi : de 7h à 9h et de 17h à 19h
- Mardi : de 7h à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 19h
- Mercredi : de 7h à 9h et de 12h à 13h30
- Jeudi : de 7h à 9h et de 16h15 à 19h
- Vendredi : de 7h à 9h et de 17h à 19h
- Samedi : de 7h à 9h et de 14h30 à 19h
- Dimanche : fermée

TARIFS

Tarifs pleins

- Entrée à l'unité : 3€
- Carte 10 entrées : 20€
- Abonnement annuel : 161€

Tarifs réduits

Sur présentation d'un justificatif

- Entrée à l'unité : 1,50€
- Carte 10 entrées : 10€
- Abonnement annuel : 84€
- Justificatifs acceptés : Enfants de 12 à 16 ans
- Étudiants - Chômeurs - Allocataires du RSA
Titulaires carte CAS Ville de Marseille

LA NATURE EN VILLE

DIRECTION DE LA NATURE EN VILLE

48 avenue Clot Bey – 13008 Marseille
04 91 55 25 36
ruejardin@marseille.fr
arbresremarquables@marseille.fr

COMPOST AU JARDIN

Association terre2main – Thomas
compostaujardin.mairie68@gmail.com
→ liste des sites en page 26

CAP NATURE PASTRÉ

155, av. de Montredon, 8e

PARC ET JARDINS

6^e arrondissement

JARDIN MICHEL LEVY - 15 rue Pierre Laurent

JARDIN POINSO CHAPUIS - 62 rue Jules Moulet

JARDIN JULES MOULET - 117 rue Jules Moulet

JARDIN DU BOIS SACRÉ - Rond-Point Bois Sacré

JARDIN DU RÉSERVOIR - 2 rue de Milly

JARDIN LACÉDÉMONE - 6 rue Lacédémone

SQUARE JEAN GIONO - Rue Villas Paradis

PARC DES SOEURS FRANCISCAINES

MISSIONNAIRES DE MARIE - 5 rue Lacédémone

JARDIN DE CORINTHE - Avenue de Corinthe

8^e arrondissement

JARDIN DU ROUET - 184 rue du Rouet

JARDIN DE MAILLANE - 34 boulevard de Maillane

JARDIN RAYMOND TEISSEIRE - 70 boulevard Rabatau

JARDIN CHANOT - Rond-point du Prado

PARC DE BAGATELLE - 125 rue du Commandant Rolland

PARC HENRI FABRE - 20 boulevard de Gabès

PARC BORÉLY - Avenue du Parc Borély & avenue Clot Bey

PARC VALBELLE - 584 avenue du Prado & 48 impasse des mousses

PARC BALNÉAIRE DU PRADO

PARC BALNÉAIRE DE LA VIEILLE CHAPELLE

PARC DU CORBUSIER - 280 boulevard Michelet

PARC CENTRAL DE BONNEVEINE - Avenue de Hambourg

PARC BORTOLI - 2 chemin du Lancier

JARDIN JOSEPH CHABAUD - Avenue Elsa Triolet

JARDIN SISLEY - 70 avenue Zenatti

JARDIN DES GOUMIERS - 84 avenue des Goumiers

JARDIN BEAU PIN - Avenue Beau Pin, Angle Traverse Parangon

PARC DE LA REDONNE - 49 traverse Parangon

JARDIN DES ALOADÈS - 86 traverse Prat

PARC PASTRÉ - 157 avenue de Montredon
JARDIN DES REINETTES - 17 promenade du Grand Large
SQUARE DE LA GROTTE ROLLAND - 24 bd de la Grotte Rolland
JARDIN GILBERTE SÉRAPHIN - Rue des Arapèdes
JARDIN DES GOUDES - 143 boulevard Alexandre Delabre
JARDIN DES BOUCLES PÉRIER - 302 imp. de la Colline 290
JARDIN LORD DUVEEN - 12 bd Lord Duveen
JARDIN BAPTISTE BONNET - 36-38 bd Baptiste Bonnet
JARDIN ADRIENNE DELAVIGNE
FRICHE URBAINE NATURELLE AUGUSTE MARIN - Rue Auguste Marin
FRICHE URBAINE NATURELLE PAUL - Traverse Paul

LES AIRES DE JEUX

16 jardins dans le 6^e et 8^e possèdent une aire de jeux dédiée aux 2-12 ans - dont 4 inclusives

6^e ARRONDISSEMENT

- Jardin Corinthe : 2-8 ans
10 impasse de l'Espérance - 6^e
- Jardin du Bois Sacré : 1-6 ans
Rond-Point Bois Sacré Pointe A Pitre - 6^e
- Jardin Jules Moulet : 1-8 ans
117 rue Jules Moulet - 6^e
- Jardin Michel Lévy : 1-8 ans
15 rue Pierre Laurent - 6^e
- Square Jean Giono : 1-6 ans
9, rue Saint-Léopold - 6^e
- Jardin du Réservoir - 2 rue de Milly

8^e ARRONDISSEMENT

- Jardin Chanot - 2-8 ans
Rond-point du Prado - 8^e
- Jardin des Goumiers : 2 ans et + (1 jeu inclusif)
88 Avenue des Goumiers - 8^e
- Jardin Gilberte Séraphin : 1-5 ans (aire inclusive)
Voie Arapèdes - 8^e
- Jardin Poinso Chapuis : 1-6 ans
62 rue Jules Moulet - 8^e
- Jardin du Rouet : 2 ans et +
184 rue du Rouet - 8^e
- Jardin Sisley : 2-8 ans
70 avenue Zenatti - 8^e
- Parc Bagatelle : 1-12 ans (1 jeu inclusif)
125 rue du Commandant Rolland - 8^e
- Parc Lord Duveen : 2-8 ans
angle rue Jean Mermoz et bld Lord Duveen - 8^e
- Parc Pastré : 1-12 ans (+ acrobranche)
155 avenue de Montredon - 8^e
- Parc Borély: 1-12 ans (aire inclusive)
Avenue du Prado 2 - 8^e
- Parc Balnéaire Prado Sud : 1-12 ans
Avenue Pierre Mendès France - 8^e

LA CULTURE POUR TOUS

MUSÉE CANTINI

19, rue Grignan 6^e
04 13 94 83 30
musee-cantini@marseille.fr

MUSÉE BORÉLY

132, avenue Clot-Bey
04 91 55 33 60
chateau-borely-musee@marseille.fr

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN [MAC]

69, avenue de Haïfa 13008 Marseille
04 13 94 83 49/54
macpublics@marseille.fr

BIBLIOTHÈQUE DE CASTELLANE

Station métro Castellane 6^e
04 13 94 81 90

MÉDIATHÈQUE DE BONNEVEINE

Centre Vie de Bonneveine 8^e
04 13 94 82 10

LA CÔMERIE

174 rue Breteuil, 6^e
@la_comerie

DÉMARCHES SOCIALES

MAISON MÉTROPOLITAINE DE L'HABITAT

19, rue de la République - 2^e
04 95 09 58 58
eah-logement-social@ampmetropole.fr

SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

38-40, rue Fauchier - 2^e
13233 Marseille CEDEX 20
mes-demarches.marseille.fr

MÉDIATEUR DE LA VILLE DE MARSEILLE

Hôtel de Ville - 13233 Marseille cedex 20
04 13 94 82 80
lemediateur@marseille.fr

CONCILIATEURS DE JUSTICE

(En Mairie du 6^e et 8^e)
125 rue du Commandant Rolland - 8^e
04 91 55 15 84
michele.piton@conciliateurdejustice.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

46 Bd Capitaine Gèze - 14^e
04 84 52 08 81
mjd-marseille@justice.fr

AIDE PSYCHOLOGIQUE GRATUITE DE LA VILLE DE MARSEILLE

06 32 87 12 41

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- CCAS Marseille 6^e arrondissement
36, bd de la Fédération - 4e
04.88.15.19.26
- CCAS Marseille 8^e arrondissement
11 rue Borde - 8e
04 86 94 40 30

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION

2, place François Mireur - Immeuble Communica
04 91 14 66 30
droitsdesfemmes@marseille.fr

SERVICE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION

2, place François Mireur - Immeuble Communica
04 91 55 92 70
discriminations@marseille.fr

SERVICE HANDICAP - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION

Immeuble Communica - 2, place François Mireur
04 91 55 92 44
handicap@marseille.fr

AIDE PSYCHOLOGIQUE GRATUITE 06 32 87 12 41

SERVICE DES DROITS DES FEMMES

Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion
Immeuble Communica
2, place François Mireur, 1er
04 91 14 66 30
droitsdesfemmes@marseille.fr
marseille.fr/social/droits-des-femmes

AGENCES D'ACCUEIL ET SERVICES SOCIAUX (AASS)

AASS EST CHARTREUX (4^e, 5^e, 6^e et 12^e ards)
36, bd de la Fédération - 4e
04 88 15 19 26

AASS SUD PRADO BORDE (8^e, 9^e, 10^e et 11^e ards)
11, rue Borde, Bât. E - 8e
04 86 94 40 30

AMICALE DU NID 13
60, boulevard Baille - 6e
04 91 29 77 00

SOLIDARITÉ FEMMES 13
146, rue Paradis 13006 Marseille
<https://solidaritefemmes13.org/>

LES CENTRES SOCIAUX DU 6&8

**MAISON POUR TOUS DE BONNEVEINE
CENTRE SOCIAL BONNEVEINE
VIEILLE CHAPELLE - EPISEC**
70 avenue Zenatti - 8e
04 91 73 14 59
mpt.bonneveine@epise.fr
www.epise.fr

MAISON POUR TOUS DU COURS JULIEN
33 cours Julien - 6e
04.96.12.23.90

CENTRE SOCIAL MER & COLLINE

16 boulevard de la Verrerie - 8e
04 91 72 22 91
direction@meretcolline.com

CENTRE SOCIAL ROY D'ESPAGNE

16 allée Albeniz - 8e
04.91.73.39.82

CENTRE SOCIO-CULTUREL SAINT-GINIEZ MILAN - ROUET

38 rue Raphaël Ponson - 8e
04.91.77.93.05
csstcginiezmilan.direction@gmail.com

ACM FLOTTE LÉO LAGRANGE

63 Rue du Dr Fiolle - 6e
06.70.31.82.23

NUMÉROS ET CONTACTS D'URGENCE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX PERSONNES LGBTIQIA+

39 19 - Femmes Violences Info (appel gratuit et anonyme)

119 - Enfance en danger

116 006 - Numéro d'aide aux victimes

0 800 05 95 95 - Information pour les femmes victimes de violences sexuelles (appel gratuit et anonyme)

RESSOURCES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

CIDFF : 04 96 11 07 99

SOS FEMMES 13 : 04 96 11 07 99

AVAD : 04 96 11 68 80

RESSOURCES VIOLENCES LGBTIPHOBES

APPLICATION FLAG : Victime ou témoin, vous pouvez signaler les actes LGBTIphobes

SOS HOMOPHOBIE : 01 48 06 42 41

LE REFUGE : 09 53 74 88 01 (antenne Marseille)

LIGNE D'ÉCOUTE ouverte 24h/24 et 7j/7 : 06 31 59 69 50

TRANSAT : 06 47 53 84 75

PLANNING FAMILIAL : 04 91 91 09 39

LE LITTORAL SUD

LE HUBLOT

138 Av. Pierre Mendès France, 8e
Renseignements et inscriptions pour les groupes au Centre municipal de découverte de la Mer - Direction de la Mer :
04 91 73 74 23
sensibilisation-mer@marseille.fr

LE CENTRE D'INITIATION ET DE DÉCOUVERTE DE LA MER - CIDMER

Direction de la Mer – Service Mer et Littoral
- Division Sensibilisation
2 promenade Georges Pompidou, 8e
04 13 94 80 47
Centre IDMer : 04 91 73 74 23
fbense@marseille.fr

CARTE DE LA VILLE ET DE SES 111 QUARTIERS

Mairie du 8^e secteur

15^e et 16^e arrondissements

246, rue de Lyon - 13015 Marseille
04 91 55 15 84

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h à 16h30

Le samedi de 8h30 à 12h uniquement
pour les naissances et les décès

Mairie du 7^e secteur

13^e et 14^e arrondissements

Bastide Saint-Joseph
72, rue Paul Coxé - 13014 Marseille
04 91 55 42 02

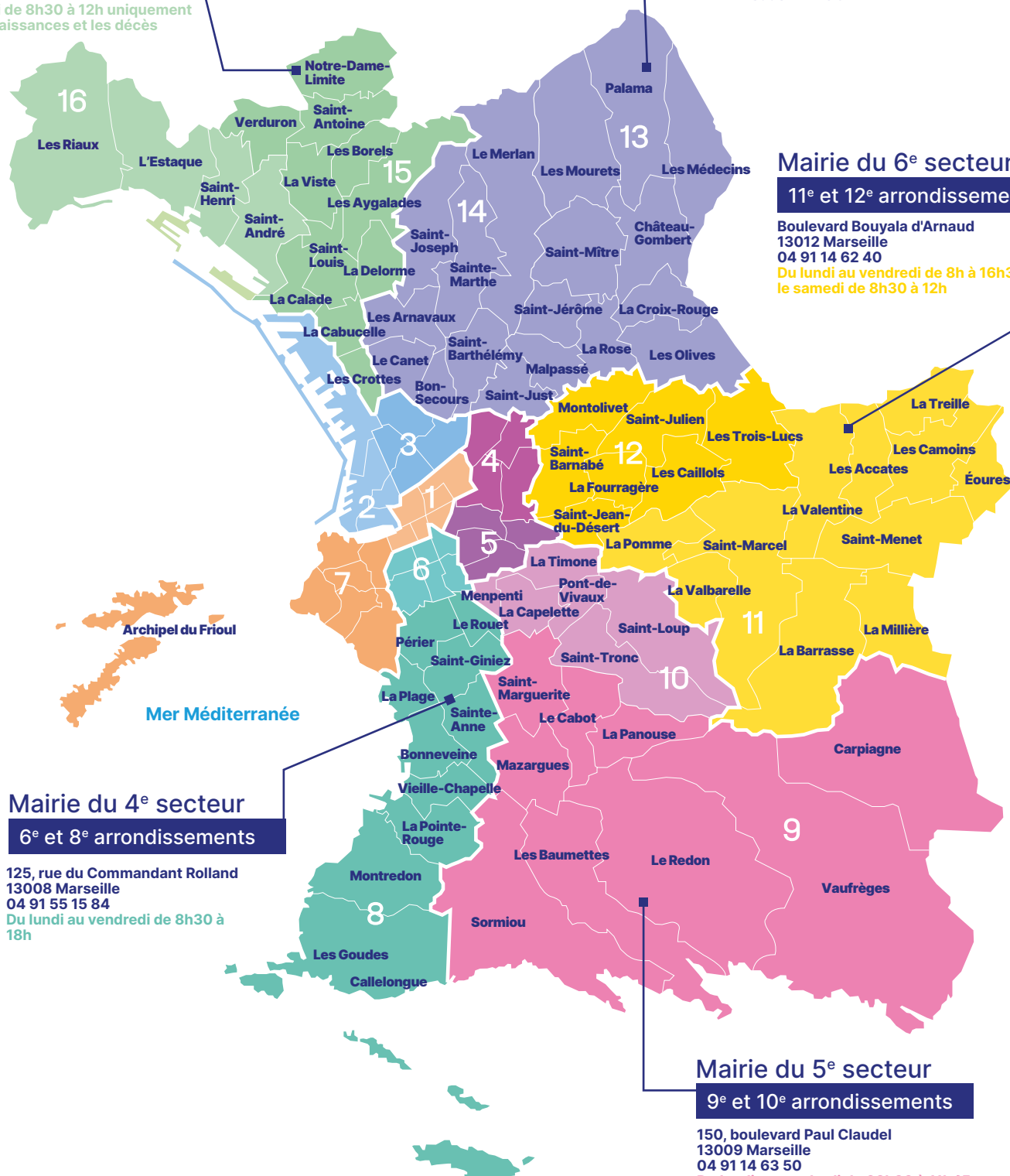
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 12h45 à 17h

Mairie du 6^e secteur

11^e et 12^e arrondissements

Boulevard Bouyala d'Arnaud
13012 Marseille
04 91 14 62 40

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30
le samedi de 8h30 à 12h



La commune de Marseille est divisée en 8 secteurs, regroupant chacun deux arrondissements. Chaque secteur est doté d'un conseil de secteur, élu et présidé par un maire de secteur.

LE CENTRE-VILLE

Mairie du 2^e secteur

2^e et 3^e arrondissements

2, place de la Major - 13002 Marseille
04 91 14 57 80
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h10
et de 13h10 à 16h30

Mairie du 3^e secteur

4^e et 5^e arrondissements

13, square Sidi Brahim - 13005 Marseille
04 91 14 60 30
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h45

Mairie du 1^{er} secteur

1^{er} et 7^e arrondissements

61, La Canebière - 13001 Marseille
04 91 14 54 10
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h10 et de 13h10 à 16h30

Mer Méditerranée





MAIRIE DES 6e ET 8e ARRONDISSEMENTS

125 rue du commandant Rolland - 8e

04 91 55 15 84

mairie6-8@marseille.fr

 mairie-marseille6-8.fr

 [@mairie6_8](https://twitter.com/mairie6_8)

 [@mairie68](https://facebook.com/mairie68)

 [@mairie6e8e.bsky.social](https://bsky.social/mairie6e8e.bsky.social)

 [@mairie6et8marseille](https://instagram.com/mairie6et8marseille)

